

## INTRODUCTION

---

Né de la prise de conscience collective de la fragilité de la planète, le concept de développement durable est apparu. C'est un modèle de développement économique réconciliant les objectifs socio-économiques avec les objectifs environnementaux. Depuis l'année de son apparition, les défis du développement économique ne restent plus sur le travail productif et un changement de structure. La recherche d'une bien meilleure qualité de vie pour toute la population en prenant d'avantage soin des ressources naturelles et environnementales est devenue une préoccupation importante.

A Madagascar, grand nombre de la population vit en dépend des ressources naturelles qui sont limitées. Ces ressources peuvent alors s'épuiser .Par conséquent, le pays suit le modèle de développement durable. La fixation de l'objectif (développement durable) et la conception du DSRP actuellement le MAP en sont les preuves. La prise en compte de la dégradation de l'environnement, du risque d'épuisement ou d'extinction des ressources naturelles sont en vigueur .C'est pourquoi ce mémoire est orienté vers l'étude de ce développement durable .Dans notre pays, les régions jouent un rôle de pôle dans ce processus. D'où le choix de la région d'Itasy pour l'étude de cas.

La problématique de ce mémoire, dont le thème est principalement axé sur la politique développement durable et instruments appliqués dans la région d'Itasy, réside dans la recherche de l'harmonisation des objectifs socio-économiques du développement avec une gestion économique prudente des ressources. Dans la réalité, ces objectifs ne sont pas en accord.

Le plan que nous avons choisi est d'aborder théoriquement le concept de développement durable dans une première partie, suivi d'une approche pratique. Pour ce faire, la méthodologie suivie est la suivante : Essayer de comprendre les bases du développement durable ; proposer des axes stratégiques pour la politique et définir les instruments correspondants. Elle est basée sur le rassemblement de l'essentiel de la littérature qui traite le développement durable et d'essayer une application des idées retenues dans le cas malagasy. La question finale est de savoir comment faire pour atteindre les objectifs de développement durable.

## **PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE - LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SON ETHIQUE**

Les modèles de croissance et de développement économique conçus auparavant peuvent avoir des effets sur le système écologique. Les activités humaines sont en rapport avec la nature. Le concept de développement durable renvoi des interrogations entre l'homme et ses activités de production et les ressources naturelles et environnementales. Cette première partie consacrée à l'approche théorique du développement durable comportera quatre chapitres. Elle mettra en exergue le concept de développement durable y compris les moyens de réalisations. L'objectif est de comprendre théoriquement le développement durable. Alors le premier chapitre s'articule autour de l'origine et l'évolution du concept. Suivi des principes. Dans le troisième chapitre que nous étudierons la politique de développement durable. Les instruments correspondants seront exposés en dernier chapitre.

## **Chapitre I : Comment est né le concept de développement durable ?**

Afin de comprendre le concept de développement durable il est indispensable de commencer par sa genèse. L'origine de concept sera exposée en trois sections. D'abord les antériorités idéologiques axées sur les impacts négatifs de la croissance et du développement économique sur l'écologie .Ensuite son véritable origine qui est l'internationalisation des ces idées d'externalité par des groupes de chercheurs. En fin de l'évolution du concept c'est-à-dire le conception récente du développement durable.

### **Section 1 : Les antériorités idéologiques**

« Le concept de développement durable ne trouve pas ses racines dans la théorie du développement ».<sup>1</sup> Il est issu de l'observation et de la conclusion que les activités économiques pour la croissance et le développement ont des « effets pervers »<sup>2</sup> tel que le risque d'épuisement des ressources naturelles, la destruction des écosystèmes....Ce sont des domaines d'environnement.

#### **1 - Les externalités négatives de la croissance économique**

D'après la théorie classique, les facteurs de croissance (ou susceptibles de générer l'augmentation de la production) sont :

- Le travail fournit par l'homme
- Le capital matériel comme les machines et les in-put comme matières premières
- Le progrès technique et technologique, source de l'amélioration des facteurs et des outils de production. C'est un moyen permettant l'augmentation des produits de qualité

La recherche d'une croissance économique implique alors une croissance de main d'œuvre, ne révolution agricole et industrielle ainsi que des avancés technologiques.

##### *1.1. Les impacts de la croissance démographique*

Autour de 1750, la population mondiale s'élevait à sept cent millions d'individus. Depuis, le rythme de la croissance démographique s'accélère. De 1830 à 1936 ; elle passe de un à deux milliards .En 1970, elle était de plus de trois milliard avec un taux de croissance de deux pour cent par an<sup>3</sup>.Cette croissance de la population humaine est en partie responsable de la perte de la

<sup>1</sup> Organisation Internationale de la Francophonie « Sommet mondial pour le développement durable : Johannesburg » IEPF

<sup>2</sup> Résultats inattendus et négatifs d'une action engagée par les acteurs en économie ou dans d'autres domaines

<sup>3</sup> Sources des données : ONU « Rapport sur la situation sociale dans le monde »,1989.

diversité biologique. Les êtres humains utilisent les ressources naturelles telles que les bois de chauffe, la viande d'animaux sauvages, les plantes pour sa survie. Ils transforment des vastes étendues d'habitat naturel en terrains agricoles et en zones résidentielles. D'où l'extinction des espèces. Théoriquement, la relation population - environnement n'est pas nouvelle. Malthus affirmait que « le pouvoir multiplicateur de la population est infiniment important que la capacité qu'a la terre de produire les quantités d'aliments nécessaires à la subsistance de l'homme...La population croissant plus vite que ne la permet la capacité en charge de la planète. La démographie galopante conduirait l'humanité à sa perte ».<sup>4</sup> Il y a aussi la loi des rendements décroissants » de David Ricardo selon laquelle, lorsqu'on augmente peu à peu le nombre de personnes qui travaillent la terre, la production supplémentaire devient de plus en plus faible.

D'après les observations faites par l'ONU, il existe une corrélation entre la croissance démographique, la pauvreté et la médiocrité de l'état de l'environnement. Plus le nombre de la population augmente, plus le nombre des personnes vivant dans la pauvreté absolue augmente.<sup>5</sup>. Or la pauvreté est en partie une des causes de l'épuisement des ressources naturelles. Pour assurer sa survie, les pauvres essayent de procurer sa nourriture nécessaire à leur subsistance dans les ressources auxquelles ils ont accès. Ces ressources risquent alors d'être sur utilisées. La croissance démographique, la pauvreté n'expliquent pas à elle seule la cause de l'extinction des espèces et de l'épuisement des ressources naturelles. Riches ou pauvres, tout le monde utilise la nature mais pas de la même manière.

### *1.2. Les impacts de la révolution agricole et industrielle*

Les études et observations de la situation dans toutes les nations (industrialisées et en développement) révèlent que les extinctions des espèces ne sont pas toujours les fruits des actes des citoyens individuels en vue de satisfaire leurs besoins fondamentaux.

La révolution verte résolvait les problèmes d'irrigation et de production des inputs industriels. Par contre, elle a contribué à une polarisation sociale et à une répartition inégale des revenus entre pauvres et riches. Le plus grave, c'est qu'elle comporterait un risque écologique de monocultures. Ensuite, la montée du capitalisme industriel a impliqué une demande croissante en ressources naturelles (particulièrement en matières premières). La révolution industrielle repose sur une exploitation extensive des ressources naturelles. « Au cours des cinquante années qui ont suivi la dernière guerre mondiale, la production mondiale a plus que quadruplé en terme réel. La production industrielle a été multipliée par quarante, la production de céréales a plus que triplé, la consommation d'énergie a augmenté et le commerce mondial se développe ». Ces croissances

<sup>4</sup> Francis GENDREAU, « population et environnement dans les pays du Sud » Ed. KARTHALA, 1966

<sup>5</sup> ONU « rapport sur la situation sociale dans le monde » 1989

<sup>6</sup> ONU « rapport sur la situation sociale dans le monde » 1989

ont imposé de fortes tensions sur les ressources naturelles. Ces tensions ont entraîné une exploitation sans frein des ressources, l'accumulation des déchets, la pollution et même pauvreté ensuite famine. Les sociétés industrielles ont développé des formes des consommations à la fois artificielles et superflues. Or ces consommations pèsent sur l'environnement. La recherche de profit du capitalisme industriel implique une utilisation inégale des ressources naturelles. La révolution industrielle a servi la nature aux objectifs de l'économie oubliant qu'elle avait besoin de se régénérer.

Dans beaucoup de cas, les causes du déclin et de l'épuisement des ressources naturelles sont les activités industrielles et commerciales à grande échelle telles que l'exploitation minière, la pêche commerciale, l'exploitation forestière. Bon nombre des projets sont autorisés, encouragés par les gouvernements. Ils fournissent du travail, des biens et des recettes fiscales. Cependant, leur façon d'utiliser les ressources naturelles n'est souvent ni efficace ni rentable. La première préoccupation des capitalistes est de gagner très vite des profits. Alors que à long terme, une consommation excessive des ressources naturelles ne peut plus être soutenue

### *1.3. Les avancées technologiques et ses impacts*

En raison d'une évolution technologique, une action au niveau mondial a permis de progresser à grand pas dans l'éradication des épidémies. Mais ces avancées se sont accompagnées des effets négatifs d'un point de vue écologique. D'où l'appréhension de nouveau problème.

Les industries sidérurgiques libèrent d'énormes quantités d'azote dans l'air. L'atmosphère est de plus en plus pollué par des émissions provenant des usines, des automobiles (produits de l'évolution technologique et technique). Cette pollution est une préoccupation sérieuse non seulement en tant que menace pour la diversité biologique mais également à cause de leurs conséquences sur la vie humaine. Par exemple, la pollution d'origine diverse détruit l'atmosphère et pourrait entraîner le réchauffement du globe. « La destruction de l'atmosphère pourrait baisser de deux à cinq pour cent le rendement de la production du riz et 15 à 24% la production de maïs. Le réchauffement du globe réduit la biodiversité qui constitue une source important pour l'avenir »<sup>7</sup>. A la limite, la pollution, les rejets thermiques pourraient mettre en cause les équilibres écologiques globaux et affecter le cycle de reconstitution des ressources renouvelables dont dépend l'avenir de l'espèce humaine.

---

<sup>7</sup> Martin Parry & Cynthia Rosenzneig « Food supply and the risk of hunger » The Lan Ceb , 1992

Dans le passé, l'on a supposé que l'atmosphère était tellement vaste pour absorber des matières dégagées dans l'air et que leurs effets seraient négligeables.

La croissance économique s'est accompagnée d'une accumulation des problèmes écologiques. Produire sans cesse pour inciter des changements relève des intérêts du système économique si la société qui en découle assure le bonheur de la population toute entière. Mais la réalité montre que la majorité misérable des habitants de la planète est privée de l'accès aux ressources pour leurs nécessités élémentaires. C'est un reflet des externalités du développement économique.

## 2 - Les externalités négatives du développement économique

Le développement est le reflet des changements issus de la croissance économique. Or après les efforts entrepris au nom du développement, les inégalités sociales entre ceux qui s'enrichissent et ceux qui s'appauvissent se sont aggravées. Marx dit que « l'ordre social actuel tend à l'enrichissement des riches et à l'appauvrissement des pauvres ». Des centaines de millions de gens n'ont pas accès aux ressources, à l'eau potable... Cette mauvaise distribution des richesses suscite des gaspillages des ressources tant dans les pays pauvres que dans les pays riches. On parlera de gaspillage lorsque les ressources abondantes ou potentiellement abondantes ne sont valorisées en vue de la production des biens et services jugés essentiels. Dans ces cas, les pauvres sur-utilisent les rares ressources auxquelles ils ont accès. Par contre les riches sur-consomment et drainent la grande majorité des ressources disponibles en utilisant très mal de vaste espace.

Le développement est aussi fondé sur la satisfaction des besoins fondamentaux. Une recherche de satisfaction entraîne une pression sur les ressources naturelles et donc l'environnement. Cette pression s'est dangereusement accrue : les forêts disparaissent, les ressources halieutiques s'épuisent « La recherche du développement économique met en danger l'environnement »<sup>8</sup>. Il serait bon de nous souvenir que la prospérité sociale n'a été obtenue qu'au prix de l'appauvrissement du patrimoine naturel.

Malgré les efforts entrepris au nom du développement économique, les problèmes d'inflation et de récession économique ne sont pas totalement résolus alors que de nouveaux problèmes apparaissent. Les activités humaines pour le développement tendent de plus en plus à dilapider le patrimoine naturel. Le mode actuel de production et de consommation se caractérise à la fois par le gaspillage des ressources et un niveau élevé de pollution.

---

<sup>8</sup> Pierre BARDELLI et Pascal Bello. « Le développement durable : enjeux et ambiguïtés »

L'environnement se détériore sous l'effet d'une croissance rapide. Le développement économique s'est accompagné d'une accumulation des problèmes sociaux mais surtout écologique. Il est alors douteux que la technologie et l'ingéniosité humaine puissent pallier le manque des ressources et réduire les effets écologiques des activités humaines

## Section 2 : Origine du concept de développement durable

Les antériorités idéologiques nous montrent déjà que les humains se rendent compte que ses activités peuvent causer une dégradation progressive et irréversible de la communauté biologique. Ainsi, des chercheurs soutiennent que l'écosystème planétaire possède une capacité limitée d'absorber les déchets et de régénérer les ressources renouvelables. L'internationalisation de ces idées fut la véritable origine du concept de développement durable.

Dans les années 70, le « club de Rome »<sup>9</sup> et certains groupes de chercheurs prévoyaient un épuisement rapide des ressources naturelles fondamentales de la planète. Afin d'internationaliser ses idées, en 1972 fut publié le premier rapport du club de Rome intitulé « Halte à la croissance ». Dans ce rapport, il analysait la relation entre l'écologie et la croissance économique. La même année ; les nations Unies organisaient à Stockholm la première conférence internationale sur l'environnement. Elle aboutissait à la création du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement). A cette occasion, le concept d'écodéveloppement, de Maurice Strong<sup>10</sup> a mis en avant un modèle de développement respectueux de l'environnement et de l'équité sociale.

En 1987, s'est apparu la notion de « durabilité » traduction française de « sustainability ». Le concept de développement durable est pour la première fois consacré dans le rapport Brundtland<sup>11</sup> intitulé « Notre avenir à tous ». Ce rapport, publié dans plus de vingt langues, fait la synthèse des travaux engagés au plan international sur l'environnement et le développement. Il nous donne la définition suivante du développement durable. « Un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »<sup>12</sup>.

---

<sup>9</sup> Un groupe d'experts internationaux (industriels, économistes, scientifiques et hauts fonctionnaires) qui misent en évidence les effets négatifs de la croissance et misent notamment l'accent sur les limites des ressources écologiques

<sup>10</sup> Secrétaire général de la conférence de Stockholm sur l'environnement.

<sup>11</sup> Nom du premier ministre norvégien, rapporteur du projet de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement.

<sup>12</sup> Organisation Internationale de la Francophonie « sommet mondial pour le développement durable Johannesburg » IEPF 2002.

Encore peu défini, le concept trouve un large écho dans la communauté internationale. En 1992, les Nations Unies organisaient la deuxième conférence sur l'environnement et le développement appelée « sommet de la terre ». Elle se déroulait au Brésil à Rio de Janeiro. Ce premier sommet était consacré sur l'importance et rôles des ONG (Organisations Non Gouvernementales) et de la société civile dans la réalisation de l'Agenda 21 (C'est un programme d'action international fixant des objectifs en matière d'environnement et de développement). Le second sommet de la terre en Afrique du Sud à Johannesburg était axé sur l'évaluation des programmes réalisés du plan d'action défini au Brésil.

Il est focalisé sur cinq thèmes abrégés par le mot WEHAB (Water, Energie, Health, Agriculture, Biodiversité)

Telle est la véritable origine du concept de développement durable. Ce concept a trouvé son importance au niveau international. Il est devenu un objectif à atteindre et sa conception évolue suivant un pays ou d'une région. De quoi s'agit-il alors vraiment de nos jours ?

### Section 3 : Définition récente du développement durable

Dans cette section, nous essayons d'observer l'évolution de la conception du développement durable. D'abord, les économistes classiques avaient déjà conscience de ce que c'est la disponibilité des ressources naturelle (terres cultivables) c'est-à-dire leur épuisement possible. Mais leurs inquiétudes restaient sur ce point. Depuis 1970, cette inquiétude s'élargisse sur la qualité de l'environnement. La présence du mot « durable » renforce ces idées.

#### 1 - Notion de durabilité

La durabilité est un concept qui prend en conscience le caractère limité des ressources de la nature. Elle est le fondement de la survie de la société, des individus et surtout la survie de l'environnement. Elle comporte de multiples aspects. Elle a une dimension sociale, économique et écologique. Cette notion implique l'idée qu'il faut préserver la diversité humaine et conserver intact les stocks de capital naturel c'est-à-dire éviter d'absorber les ressources naturelles.

## 2 - Le concept de développement durable

D'après le rapport Brundtland, le développement durable est un processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, les changements techniques se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et future de satisfaction des besoins des hommes. D'autres interprétations évoquent que « le développement durable est un ensemble d'actions concrètes destinées à sauvegarder la planète et à gérer de manière attentive et équitable les ressources à l'intérieur des pays et entre les générations »<sup>13</sup> : c'est donc garantir ce que chacun de nous reconnaît comme fondamental. Que nous et les générations à venir puissions vivre en sécurité de manière productive et gratifiante.

En résumé, le développement durable se présente comme un effort conceptuel et pratique pour assurer à la fois la satisfaction des besoins humains et le respect de l'écosystème. C'est un développement équilibré assurant le bien être de la génération actuelle et celui des générations futures.

Les définitions récentes du concept de développement durable sont basées sur celle du rapport Brundtland. Elles sont issues des interprétations qui vont diverger en s'appuyant sur les diverses conceptions des relations entre les humains et leurs activités avec la nature.

Ce premier chapitre nous permet de bien assimiler le concept de base. Le développement durable trouve sa racine non pas dans la théorie de développement mais de l'observation de la réalité et de l'expérimentation. Sa vulgarisation est issue de l'internationalisation des idées, fruits de cette observation. Sa conception récente met en évidence des objectifs à atteindre. Ces objectifs sont de types économiques et écologiques. L'atteinte de ces objectifs nécessite des principes et des conditions. C'est l'objet du second chapitre parce que savoir le sens du développement durable n'est pas suffisant.

---

<sup>13</sup> CIRAD, IRA, CNRS, « Johannesburg, sommet mondial du développement durable 2002 : Quels enjeux ? »

## **Chapitre II : Principes du développement durable**

Le développement durable englobe et incorpore l'environnement naturel ; les relations sociales et économiques, ainsi que le bien être. Pour le réaliser, des principes doivent être respectées. Ces principes tournent autour des trois piliers : l'écologie, le social et l'économie. Afin d'approfondir le processus du développement durable, il faut passer par ses objectifs, ensuite les défis, après les conditions de réussite et en dernier lieu le système.

### **Section 1 : Les objectifs**

Les prises de décision pour le développement durable sont basées sur la définition de ses objectifs. Le développement durable vise trois objectifs : l'intégrité de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique.

#### **1 - Maintenir l'intégrité de l'environnement**

« L'environnement est défini comme l'ensemble des phénomènes externes pouvant affecter le fonctionnement et la structure de l'organisme. C'est l'ensemble des milieux et conditions naturelles (Biologiques, physiques et géographiques...) »<sup>1</sup>. Il tient une place importante dans toutes activités humaines et sa réussite. C'est un facteur de qualité de vie meilleur (déterminant de l'existence d'un développement économique dans un pays). Maintenir l'intégrité écologique signifie intégrer dans l'ensemble des actions des communautés humaines, la préoccupation du maintien de la vitalité et de la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques. Ces ressources constituent un capital pour les générations futures.

#### **2 - Améliorer l'équité sociale**

C'est-à-dire permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines présentes et futures. Il y a aussi l'amélioration de la qualité de vie de la population.

#### **3 - L'efficacité économique**

L'objectif économique du développement durable est de promouvoir une situation économique menant à une qualité de vie supérieure pour un nombre plus élevé d'être humain.

L'objectif du développement global est d'offrir un travail productif et une bien meilleure qualité de vie. Mais lorsqu'on y ajoute le mot durable, l'objectif devient, réduire la pauvreté par le biais de la croissance du revenu et de la productivité qui serait durable d'un point de vue écologique et d'un point de vue social. C'est la recherche de la satisfaction des besoins tout en préservant la nature. Il existe des défis pour la mise en œuvre du développement durable.

## Section 2 : Les défis du développement durable

Relatifs aux objectifs, les défis concernent aussi trois domaines : l'environnement, le social et l'économie. Le développement durable est un modèle cherchant l'équilibre entre ces objectifs.

### 1 - Défi de l'environnement

Quand on considère la nature comme un bien gratuit et inépuisable, elle risque la dégradation. C'est ce cas qui apparaît de nos jours. Avant, l'homme a ignoré l'importance de l'environnement, que la nature est un espace intégré à l'existence. Espace qu'il faut soigner et entretenir pour le transmettre aux générations futures.

Actuellement, le monde dans son ensemble est confronté à une tâche redoutable : créer un nouvel équilibre. Cela implique que l'environnement ne soit plus traité comme un réservoir de ressources mais comme un lieu de vie et d'habitat.

La qualité de l'environnement est directement ou indirectement liée à l'aspect de la qualité de vie.

### 2 - Défi social

Il consiste à trouver les moyens d'assurer la subsistance des personnes tout en s'efforçant de préserver l'environnement à l'échelon local comme au plan mondial. Le défi est l'équité sociale. Pour cela, il faut d'abord lutter contre la pauvreté qui se présente sous différents aspects. Elle implique un revenu faible. Elle signifie malnutrition, mauvaise santé persistante, insuffisance d'éducation scolaire, mauvaise qualité de logement. Elle est aussi caractérisée par l'impossibilité d'accéder à de nombreux services et incapacités de faire valoir ses droits. Economiquement, elle signifie chômage et sous-emploi chronique. Elle se manifeste aussi sous d'autres formes : incapacité de diriger sa propre vie et perte de confiances dans l'avenir. Ainsi, la pauvreté est synonyme de mauvaise qualité de vie, d'un mode de vie au-dessous des normes minimales acceptables. Elle constitue alors un obstacle pour l'atteinte de l'objectif social du développement durable. C'est un défi de lutter contre la pauvreté. Il existe de cohérence négative entre pauvreté, environnement et qualité de vie des générations futures. « La qualité de vie d'une génération se transmet à la suivante »<sup>2</sup>. Les raisons pour lesquelles tant de personnes ne peuvent satisfaire leurs besoins fondamentaux sont complexes. Elles sont quelques fois de nature économique.

---

<sup>1</sup> Rapport sur le développement dans le monde 2003 : développement durable dans un monde dynamique

<sup>2</sup> Commission indépendante sur la population et la qualité de vie « Saisir l'avenir ; changer pour mieux vivre » ECONOMICA, 1996.

### 3 - Défi économique

C'est la recherche d'une croissance économique, condition nécessaire pour qu'il y ait développement économique en fonction des réalités. C'est la recherche d'une nouvelle révolution économique. Le défi économique est énorme. Il s'agit d'élaborer un cadre macroéconomique favorable, capable de supporter les conséquences à long terme de l'activité humaine. Le plus important est la démographie. Elle consiste à maintenir le nombre de la population au même niveau de la capacité de charge de la planète. Wright démontre que dans un environnement idéal stable, la population augmentera jusqu'à atteindre cette capacité de charge. Pour qu'il y ait équilibre, il faut que le taux de natalité moyen par individu soit égal au taux de mortalité moyen.

Le défi de la mise en œuvre du développement durable consiste à faire en sorte que dans nos comportements, nos actions nos politiques, nos programmes, nos lois et règlements, bref, dans l'ensemble de nos interventions, nous visions l'atteinte simultanée et équilibrée des trois objectifs fondamentaux. La réussite des projets pour le développement durable requiert des conditions.

## Section 3 : Les conditions de réussite du développement durable

Ce sont l'ensemble des conditions qui permettent le maintien ou la croissance du revenu et du bien-être économique et social. Des conditions menant à une qualité de vie supérieure pour un nombre plus élevé d'être humain tout en préservant la capacité de la planète à maintenir la vie à long terme. L'atteinte du développement durable presuppose que ces conditions soient respectées.

### Première condition : conservation et développement de la base des ressources

Les ressources naturelles et environnementales jouent un rôle capital dans le bien-être et la production. Elles constituent le stock de capital naturel pour les générations présentes et futures. Comme tout capital, il a un rendement. Donc, il faut l'utiliser de manière durable, le conserver et développer. Pour cela, l'exploitation des ressources naturelles doit être rationnelle. Ce qui signifie « une utilisation progressive des ressources respectant leur fonction écologique et sans dépasser leur capacité de reconstitution ».<sup>3</sup> L'exploitation rationnelle suscite l'encouragement du changement technique (recherche et utilisation de nouvelle technologie et

---

<sup>3</sup> CIRAD, IRA, CNRS, « Johannesburg, sommet mondial du développement durable 2002 : Quelle enjeux »

méthode permettant de réduire les impacts négatifs de la croissance sur l'environnement) ; la recherche des matériaux de remplacement et de technique de réalisation et de recyclage des ressources. Les conditions sont donc :

- le rythme d'utilisation des ressources naturelles renouvelables (on parle de ressources renouvelables lorsque leur production est possible sur un temps court ou lorsque la consommation n'épuise pas les ressources naturelles) n'excède pas celui de leur régénération
- Le rythme d'épuisement des ressources non renouvelables (Une ressource naturelle est qualifiée non renouvelable lorsque le temps nécessaire à sa création dépasse largement le temps d'une vie humaine) ne dépasse pas le rythme de développement des substituts renouvelables
- La quantité de pollution et de déchets ne dépasse pas celle que peut absorber l'environnement.

Seconde condition : Maîtrise de la croissance démographique

« La population agit sur l'environnement par son effectif, sa densité et sa croissance »<sup>4</sup>. La croissance démographique constitue une menace du point de vue écologique. Pour rendre compte des responsabilités respectives des facteurs population et consommation dans la dégradation de l'environnement, une équation simple a été proposée par Ehrlich (FNUAP 1991)

$$\boxed{E = PCT}$$

Où E : désigne l'effet sur l'environnement

P : la population

C : consommation par tête

T est la technologie utilisée pour chaque bien produit

Cette équation nous montre que la dégradation de l'environnement peut résulter d'un nombre accru de consommateur, d'une augmentation de la consommation par tête...

---

<sup>4</sup> Rapport sur le développement dans le monde 2003 : développement durable dans un monde dynamique.

Selon, les Néo-malthusiens, la survie de la planète supposerait que l'on ramène la population à un niveau compatible avec la capacité de charge de la planète. Elle est définie comme le maximum de population qui peut être indéfiniment supporté par l'environnement sans qu'apparaisse de dégradation des ressources naturelles susceptible de remettre en cause la survie future de la population humaine. Cette capacité est estimée par les néo-malthusiens de cinq cent à six cent millions d'habitants<sup>5</sup>. Si le nombre de la population en dépasse, elle provoquera une destruction des ressources naturelles, réduisant ainsi la capacité de l'environnement à subvenir à ses besoins. Dans ce cas, un mécanisme de régulation doit être mis en œuvre comme la réduction de la natalité, le planning familial ...

La maîtrise de la croissance démographique est importante pour assurer une exploitation équilibrée et rationnelle de l'environnement. Elle permet que la base des ressources naturelles de la planète reste suffisante pour subvenir aux besoins des générations présentes et futures.

Ces deux conditions trouvent ses sources de la notion de la capacité de charge de la terre et de la nature. Cette notion vient de la traduction française de « carrying capacity ». Il s'agit de la population maximale d'une espèce donnée que son environnement peut supporter sans limite de temps. S'agissant des ressources renouvelables (réserve d'eau souterraine, arbre, végétaux divers...), cette expression désigne le rendement maximum qui peut être obtenu indéfiniment sans mettre en péril le capital future de chaque ressource.

### *Troisième condition : La relance de l'économie*

Ceci consiste à augmenter le niveau de vie des personnes, améliorer leur pouvoir d'achat. Cette relance économique permet de répondre aux besoins essentiels d'emploi, d'alimentation, d'énergie, d'eau et d'assainissement. Il s'agit de créer les conditions qui permettent à chacun de gagner sa vie. La relance de l'économie est le résultat d'une forte croissance économique.

D'après la théorie de Rostow, la relance économique suppose plusieurs éléments à développer. L'industrie pour la création d'emploi, l'échange et des cadres juridiques à des fins économiques. La dimension environnementale n'était jamais prise en compte. Or la plupart des activités économiques sont en conflit avec l'environnement. Alors, la relance économique à elle seule ne suffit pas pour qu'il y ait développement durable.

---

<sup>5</sup> Source : commission indépendante sur la population et la qualité de vie « saisir l 'avenir : changer pour mieux vivre » ECONOMICA 1996.

Dernière condition : Alliance entre économie et environnement

« L'environnement se détériore sous l'effet d'une croissance rapide et la croissance elle-même se heurte à des contraintes environnementales<sup>3</sup> ». L'interdépendance entre l'environnement et l'économie est alors irréfutable. Il n'existe pas d'économie viable sans ressources naturelles et qu'il n'y a pas de stock de ses ressources intact sans rationalité économique. Alors, lors des prises de décision ; il faudrait procéder à des arbitrages pour résoudre les conflits entre les priorités environnementales et économiques si on n'arrive pas à concilier les différents objectifs.

Ces conditions peuvent être résumées comme suit : une exploitation rationnelle des ressources naturelles et environnementales. Pour cela, il faut une stratégie de développement sans danger pour l'environnement dont les problèmes ne peuvent être résolus du jeu de réglementation de l'économie de marché. La règle du jeu c'est que l'environnement doit être introduit dans la planification du développement à deux niveaux : en tant que fin et en tant que dimension essentiel de toutes les décisions des planificateurs. C'est la base des principes du développement durable.

#### Section 4 : Le système de développement durable

Le processus de développement durable consiste à assurer un progrès économique équitable sur le plan social tout en préservant la base de ressources et l'environnement pour les générations futures. Ce processus fait référence sur les principes de rationalité environnementale, la rationalité sociale élargie et la rationalité économique pour qu'il y ait viabilité. Avant d'intégrer le système, il me semble important d'énoncer les principes ou plus précisément les éléments de la nouvelle vision de développement.

##### 1 - Les éléments spécifiques du développement durable

Ce sont la viabilité environnementale et écologique, la viabilité sociale et la viabilité économique.

###### 1.1. *La viabilité environnementale et écologique*

L'écologie et l'environnement sont des dimensions essentielles dans la nouvelle vision de développement. Un environnement sain est le fondement sur lequel reposent une économie et une société saines. Le rôle essentiel que jouent les écosystèmes pour servir de support à notre société équivaut à un impératif environnemental qui doit être respecté dans toute décision

---

<sup>3</sup> Art. de Gilbert Rist : Gilbert Rist répond aux contradicteurs de la croissance.

concernant les ressources naturelles. « Les systèmes naturels sont à maintenir pour le bien-être des générations présente et futures en :... »<sup>4</sup>

- préservant les services de survie.

Il s'agit des processus écologiques qui supportent la productivité, l'adaptabilité et la capacité de renouvellement du sol, de l'eau, de l'air et de toute vie sur terre. Ces processus maintiennent des nutriments et la sauvegarde d'un habitat.

- essayant de prévoir et d'empêcher les impacts environnementaux nuisibles

Lorsque sont prises les décisions concernant la terre et les ressources, il faut toujours adopter une approche préventive. Exercer la prudence. Avoir un souci particulier pour les valeurs naturelles parce que la destruction environnementale a un coût. L'environnement doit être protégé afin que l'être humain puisse y vivre et en jouir. Pour cela nous devons réduire la consommation à des niveaux supportables. Rationaliser l'exploitation du capital naturel. Eviter d'importer ou d'exporter les stressés écologiques.

### *1.2. La viabilité sociale*

Le principe est de laisser autant que possible des options ouvertes pour l'avenir. Cela équivaut à réduire au maximum les changements irréversibles et les dommages irréparables. La viabilité sociale implique une distribution équitable des avantages et des coûts issus de l'utilisation des ressources. Qu'ils soient équitablement repartis entre les collectivités et les groupes d'intérêt, entre pays riches et pauvres, entre générations présentes et futures. Elle est aussi basée sur la promotion d'une bonne qualité de vie.

### *1-3 La viabilité économique*

C'est-à-dire que la croissance économique doit être soutenue pour le long terme. Pour cela, il faut :

- Chercher à définir ce qu'est le développement économique.

Un développement vu non pas comme croissance en soi mais comme une capacité accrue à satisfaire les besoins humains et à améliorer la qualité de vie tout en stabilisant le niveau d'utilisation des ressources physiques. Le mode de développement doit être aussi diversifié suivant la situation du pays. Pour qu'il soit efficace, il doit chercher à stimuler l'emploi, optimiser les avantages tirés d'une quantité donnée de ressource, réduire les déchets et s'assurer que toutes les ressources renouvelables ne soient pas utilisées à un rythme qui dépasse leur capacité à se renouveler. C'est donc un développement qui considère l'avenir.

- veiller à ne pas épuiser les ressources non renouvelables.

---

<sup>4</sup> Centre de recherche pour le développement « principes du développement durable »

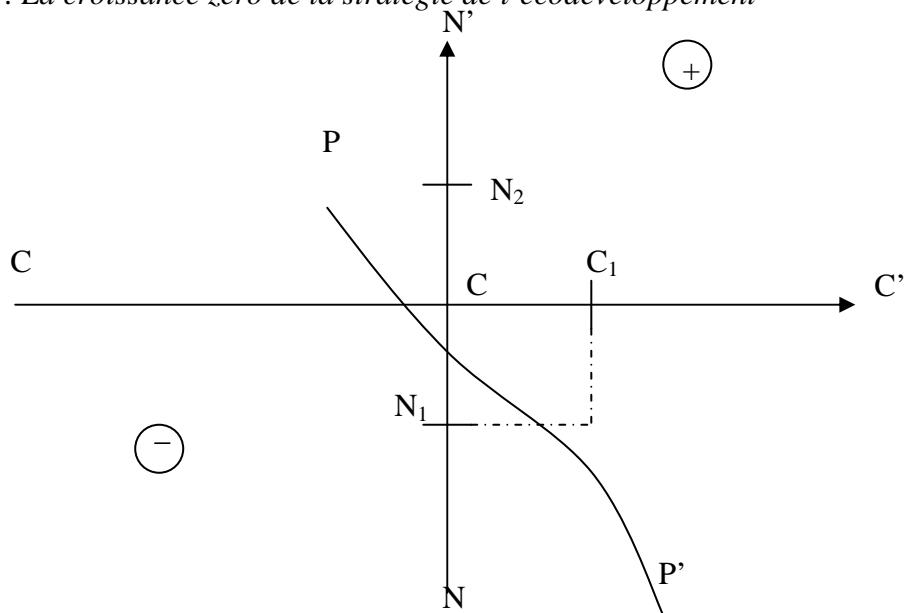
L'objectif est qu'il reste assez pour les générations futures en maintenant l'activité économique dans les limites de leur capacité. Il faut alors stimuler une activité économique qui soit écologiquement durable.

La nouvelle vision de développement sous-tend des principes : la prise en compte de la diversité biologique, l'environnement, l'écotourisme et les limites écologiques des activités humaines. Le système correspondant cherche à concilier ces différents éléments.

## 2 - Système de développement durable

Les objectifs environnementaux et socio-économiques ne sont pas toujours en accord, c'est pourquoi, il est important de préciser un système. Par exemple, la promotion d'une industrie d'automobile correspond aux besoins du marché actuel. Or l'industrie et ses produits (automobiles) entraînent des externalités négatives pour la société et l'environnement pas ses déchets chimiques et les fumées dégagées. Au début, le système était la croissance zéro.

### 2.1. La croissance zéro de la stratégie de l'écodéveloppement



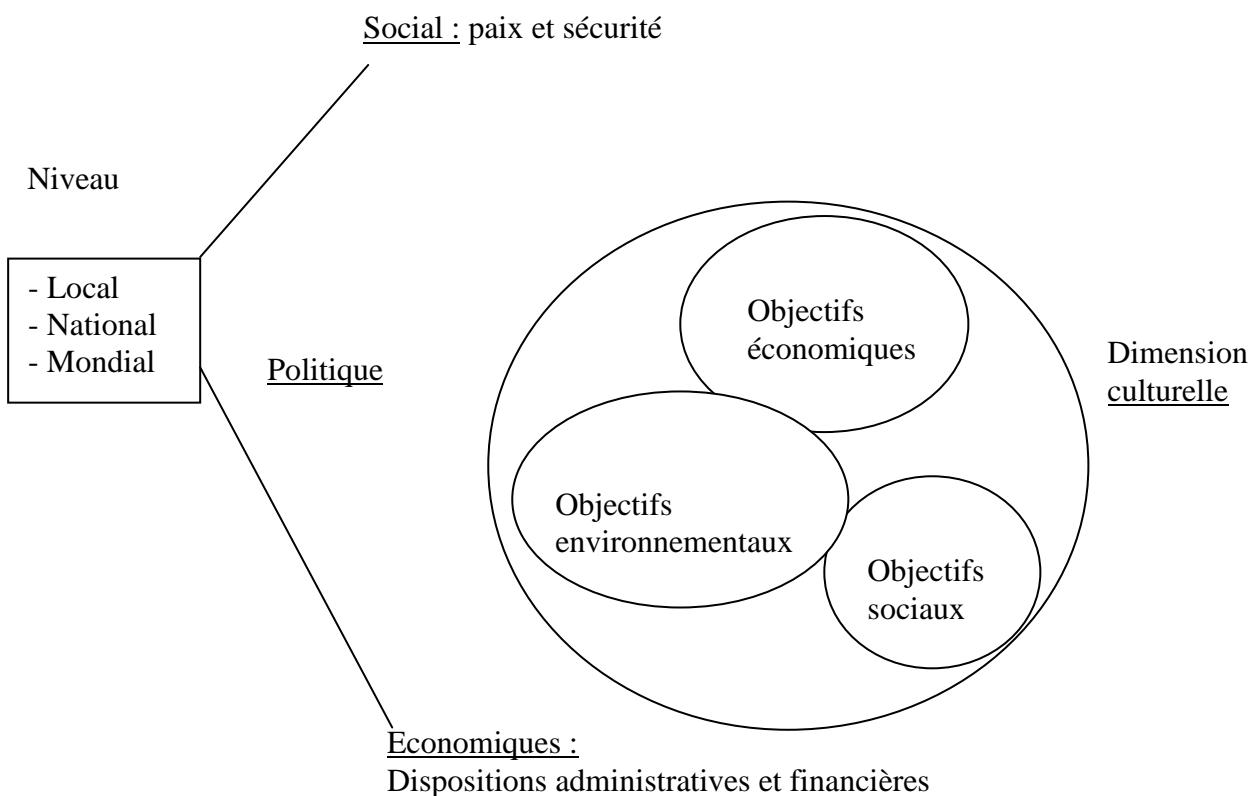
Soient  $CC'$  l'axe de la croissance

$NN'$  celui de la qualité du milieu

Nous supposons que l'économie croît à une vitesse de croisière supérieure à zéro (0) à laquelle correspond un état de la nature  $C$ . D'après la théorie Zégistes, l'accélération de la croissance de  $C$  à  $C_1$  entraînerait la dégradation du milieu  $C$  à  $N_1$ . Pour améliorer l'état de l'environnement de  $C$  à  $N_2$ , il faudrait réduire le taux de croissance à zéro. La bonne solution consiste à récuser la fonction  $PP'$  comme une donnée et de rechercher des moyens d'harmonisation de la politique économique et sociale de façon à se retrouver dans le quadrant positif.

L’application de cette théorie n’est pas convenable à la réalité. D’où la conception d’un système plus praticable. Il consiste à réconcilier toutes les dimensions relatives au développement.

## 2.2. *Le système actuel*



Le système de développement durable tient compte de toutes les différentes composantes du bien-être. Les dimensions politiques, sociales, économiques et culturelles dans l’échelle locale, nationale et mondiale sont prises en compte en vue d’atteindre les objectifs. Le système cherche à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l’environnement. Il assure une situation optimale au sens de Pareto non seulement entre les membres d’une même génération mais aussi entre les générations présentes et les générations futures. Rappelons que « l’optimum de Pareto est une situation économique telle qu’on ne peut augmenter la satisfaction d’un agent sans léser la satisfaction de l’autre agent.<sup>5</sup>. Ceci n’est pas facile à réaliser parce que les objectifs de croissance économique ne se convergent pas toujours avec les objectifs environnementaux. Dans ce cas, il faut passer par le principe d’arbitrage avant de prendre une décision.

<sup>10</sup> Cette définition est tirée dans le dictionnaire d’analyse économique.

Le comportement rationnel non seulement du point de vue économique mais aussi écologique est la base du système de développement durable. Pour assurer un développement durable, il est nécessaire de s'attacher non seulement à la croissance économique mais aussi à la résolution des problèmes écologiques.

Nous venons de décrire le mécanisme du développement durable. Il préconise une approche : exploiter et utiliser les ressources naturelles pour satisfaire les besoins actuels de l'homme dans la limite du respect des communautés biologiques et en prenant en considération les besoins de la génération future. Il s'agit alors d'un développement équilibré assurant le bien être de la génération actuelle et celui de la génération future. L'atteinte des objectifs et la suivie d'un processus fait appel aux politiques.

## Chapitre III -Politique de développement durable

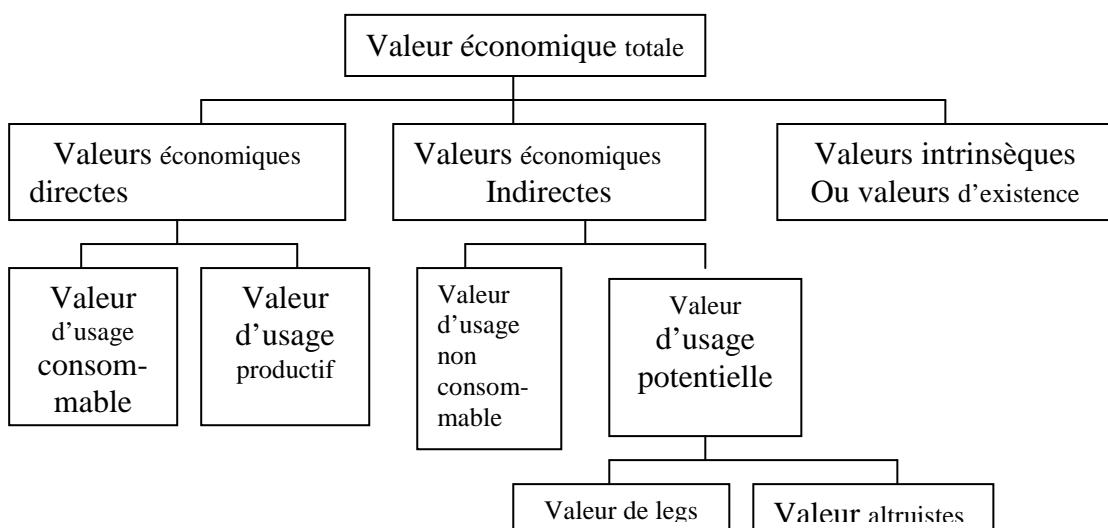
L'environnement devient une dimension du développement. Par conséquent ; il doit être internationalisé à tous les niveaux de décisions. La résolution des problèmes d'harmonisation de tous les facteurs de développement se fait à travers une politique où la dimension environnementale est prise en compte. Etymologiquement, politique signifie régime de la cité c'est-à-dire mode d'organisation, de commandement d'une collectivité toute entière. En générale, c'est l'ensemble de décisions majeures portant sur les buts à poursuivre et les moyens à mettre en oeuvre. Le But ici c'est d'introduire la dimension environnementale dans le processus de développement économique et social. Alors nous axerons cette politique sur la politique environnementale. Il y a trois moyens : la valorisation des ressources rares ; la gestion économiquement rationnelle des ressources environnementales et la création d'une société capable de soutenir le processus de développement durable.

### Section 1 : Valorisation des ressources collectives et abondantes

Il s'agit d'une valorisation monétaire. Même si conceptuellement réductrice, techniquement difficile et politiquement délicate, elle demeure un point de passage obligatoire si l'on veut que l'environnement soit intégré dans toute activité économique. Cette méthode permet de lutter contre le gaspillage des ressources en voie d'épuisement. Beaucoup de ressources (air, eau, sol, espèces rares...) sont considérées comme des ressources en propriété commune. Souvent, on n'y assigne pas de valeur monétaire. La population, les individus les utilisent sans frein. C'est une situation qualifiée comme la « tragédie des ressources communs »<sup>1</sup>. La valorisation économique des ressources permet la résolution de cette situation.

#### 1 - Méthode

La méthode se résume dans le diagramme ci-après



<sup>1</sup> Hardin 1985

## 2 - Interprétations

La valeur économique totale est composée des valeurs économiques directes, valeurs économiques indirectes et des valeurs intrinsèques.

### *2.1. Valeurs économiques directes*

« Elles sont assignées aux produits qui sont directement collectés et utilisés par les être humains »<sup>2</sup>. Souvent, on peut facilement calculer ces valeurs en observant les activités des groupes, les points de collectes des produits naturels et en examinant les statistiques sur l'importation et l'exportation. Ces valeurs se subdivisent en valeur d'usage consommable (pour les marchandises qui sont consommées localement) et en valeur d'usage productif (pour les produits qui sont vendus sur les marchés).

#### *- Valeur d'usage consommable*

Elle est assignée aux marchandises telles que les bois de combustion... qui sont consommables localement et qui n'entrent pas dans les circuits des marchés nationaux et internationaux. La valeur d'usage consommable d'un produit peut s'évaluer en estimant le prix que les gens sont prêts à payer pour l'équivalent du produit sur le marché si les ressources locales ne sont plus disponibles.

#### *- Valeur d'usage productif*

C'est une valeur appliquée aux produits provenant directement de la nature et vendus sur les marchés nationaux ou internationaux. Ces produits sont systématiquement évalués par des méthodes économiques standards. Prix payé au premier point de vente moins les coûts encourus jusqu'à ce point. La valeur d'usage productif réside dans leur capacité de fournir de nouvelles réserves pour l'industrie et pour l'agriculture ainsi que pour l'amélioration génétique des produits agricoles.

Ces deux éléments constituent la valeur d'usage réelle des ressources naturelles, composante de la valeur économique directe.

### *2.2. Valeurs économiques indirectes*

« Les valeurs économiques indirectes s'appliquent à des composantes de la diversité de l'écosystème qui procure des avantages économiques sans qu'on les récolte, ou les détruisent pendant l'usage. »<sup>3</sup>. Les processus environnementaux peuvent assurer la pérennité des produits naturels qui servent de base à l'économie. Si les écosystèmes naturels ne sont plus en mesure de fournir ces avantages, on devra trouver des substituts aux ressources. Les composantes des valeurs économiques indirectes sont :

---

<sup>2</sup> Jean-philippe BARDE « économie et politique de l'environnement, PUF, 1991.

- Valeur d'usage non consommable

Les communautés biologiques fournissent une multitude de services environnementaux qui ne sont pas consommés à travers leur usage. Ils empêchent les inondations et l'érosion du sol, purifient l'eau... Cette valeur d'usage non consommable peut se calculer pour des services spécifiques. Pourtant, la valeur des services de l'écosystème est énorme, mais elle ne serait pas capable de remplacer les services gratuits des systèmes naturels actuellement disponibles si on continue à les dégrader et à les détruire.

- Valeur d'usage potentielle ou valeur optionnelle

La valeur optionnelle d'une espèce correspond à sa capacité de fournir un avantage économique pour la société humaine dans le futur. Elle concerne la valeur attachée à l'usage potentiel d'une ressource que l'on n'utilise pas dans l'immédiat mais dont on désire préserver pour la possibilité d'une éventuelle utilisation ultérieure. A cette valeur d'option, l'on attache un prix à la conservation d'un patrimoine pour les générations futures (valeurs de legs) ou pour les autres individus (valeurs altruistes). La valeur économique future des espèces est difficile à prédire car son calcul se base sur des produits ou sur des processus qui sont jusqu'à ce jour imprévisible.

Autres que les valeurs d'usage, il y a la valeur d'existence.

### *2.3. Valeur d'existence ou valeurs intrinsèques*

Une valeur d'existence peut s'appliquer aux communautés biologiques, telles que les vieilles forêts... La détermination de cette valeur sert de lutte contre l'extinction des espèces et la destruction de leurs habitats. Les valeurs intrinsèques ne sont liées ni à l'usage effectif ni à l'option d'usage. Elles procèdent de la valeur conférée à l'existence même d'un patrimoine ou d'une ressources en dehors de toute possibilité de jouissance directe et indirecte, présente ou future. Chaque espèce a le droit d'exister.

Pour terminer cette première section, résumons dans un tableau (cf. page suivante) les attributs de ces valeurs.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> Jean-philippe BARDE « économie et politique de l'environnement, 1991.

<sup>4</sup> Tiré du « Principe de base de la conservation de la biodiversité » de Richard B. Primack et Joelisoa RATSIRASON, MACARTHUR.2005

Valeur d'usage direct	Valeur économique indirecte		Valeur d'existence
	Valeur d'usage Indirect	Valeur optionnelle	
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Poisson et viande</li> <li>-Bois d'énergie et de construction</li> <li>-Plantes médicinales</li> <li>-Fruits sauvages et plantes comestibles</li> <li>-Fourrage animale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contrôle de nourriture</li> <li>-Fertilité du sol</li> <li>-Suivi de la pollution</li> <li>-Eau potable</li> <li>-Services biologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Produits futurs</li> <li>médicaments</li> <li>sources génétiques</li> <li>sources de nourriture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Protection de la diversité biologique</li> <li>-Conservation de la culture</li> <li>-Continuation des processus écologiques et du processus de l'évolution</li> </ul>

Par la mise en valeur des ressources collectives, la dimension environnementale est intégrée dans les activités économiques. C'est un moyen permettant l'utilisation rationnelle des ressources. Mais ce n'est pas suffisant pour sa préservation. C'est pourquoi, qu'il nous faut réfléchir à la gestion d'un ensemble des ressources naturelles et environnementales.

## Section 2 : Gestion des ressources environnementales et naturelles

Les ressources environnementales jouent un rôle capital dans le bien-être et la productivité. Dès lors, la gestion des ressources qui sont plus vaste est une dimension importante pour le développement. Il s'agit en premier lieu de la comptabilité de l'environnement même si l'intégration effective de l'environnement dans la sphère économique est difficile en raison des phénomènes d'externalités.

### 1 - La comptabilité de l'environnement

On évalue et gère l'environnement en vue de leur préservation pour les générations présentes et à venir. Mais gérer l'environnement est une tâche difficile même impossible. On ne peut que comptabiliser des dépenses et les coûts pour sa protection. C'est un autre moyen d'intégrer l'environnement dans la sphère économique.

### *1.1. Notion de dépense et coûts en environnement*

Les dépenses de protection de l'environnement sont les ressources économiques affectées aux mesures de lutte contre la pollution par les agents privés (entreprises, ménages) et publics (Etat). La comptabilité de ses dépenses peut renforcer la protection et la gestion du patrimoine naturel. Ces dépenses d'environnement sont indispensables à plusieurs titres :

- Elles constituent un indicateur des ressources consacrées à l'amélioration de l'environnement.
- Elles permettent de donner des indications sur l'évolution dans le temps de l'effort accompli dans ce domaine.

En matière d'antipollution, les dépenses mesurent les déplacements des ressources financières effectués (achat de matériel et d'équipement de lutte contre la pollution) et les coûts correspondant à l'affection des ressources aux activités de lutte contre la pollution »<sup>5</sup>. La prise en compte des coûts des dépenses de protection de l'environnement est essentielle.

### *1.2. La saisie comptable*

Comment intégrer les données environnementales dans les activités économiques ? Deux approches sont proposées : l'élaboration des comptes de ressources ou comptabilités patrimoniales et la modification des comptes nationaux.

#### ▪ Première approche

Les comptes de ressources poursuivent des objectifs essentiels :

- Présenter une grande quantité d'information dans un cadre cohérent.
- Mesurer l'utilisation des ressources naturelles selon un schéma comptable emplois - ressources.
- Mieux gérer et planifier la gestion des ressources.
- Suivre l'évolution de l'état des ressources en quantité et en qualité.

L'établissement de ces comptes est capitale pour une gestion efficace des ressources et une intégration des données environnementales dans l'économie. L'objectif est de tenir une comptabilité globale de l'ensemble du patrimoine naturel. Ces comptes peuvent comprendre trois catégories de comptes :

- Comptes d'éléments établis pour chaque catégorie de ressources (eau, sols, faune et flore...) Ils représentent en quelque sorte un bilan des stocks initiaux à un stock final, une évaluation des flux et opérations humaines sur un territoire donné.

---

<sup>5</sup> Jean-Philippe BARDE »Economie et politique de l'environnement.

- Comptes d'écosystème qui ont pour objet d'enregistrer les modifications intervenues comme l'occupation de l'espace, pollution, etc....

- Les comptes d'agents retracent, en termes physiques ou monétaires, les activités humaines. Il existe quatre catégories de comptes d'agents. Le compte de gestion qui retrace les actions sur le milieu naturel. Le compte des opérations sur produits qui retrace en terme physique les usages économiques des produits primaires. Le compte d'accumulation et de patrimoine qui indique l'évolution du patrimoine naturel sous forme de passage d'un stock initial à un stock final. Le compte d'utilisation du territoire par les agents retrace les pratiques agricoles.

▪ Second approche

Les comptes nationaux comme le PIB mesure la valeur marchande. Les notions d'air et l'eau propre n'y apparaissent pas. Il en résulte que le PIB est une mesure incomplète du bien-être. Les services procurés par les ressources environnementales ne sont pas comptabilisés (services d'évacuation et d'assimilation des déchets, services écologique...) Les dommages causés à l'environnement ne sont pas comptabilisés. Toute exploitation des ressources naturelles augmente le PIB, mais ces ressources ne sont pas traitées comme un actif productif, sujet à l'épuisement. La mise en relation du PIB et l'environnement est complexe. Par exemple, une fuite de substances toxiques pollue l'environnement mais ne diminue pas le PIB malgré les dommages importants. Si les pouvoirs publics dépensent des millions pour réparer les dommages, le PIB augmente car ces dépenses sont comptabilisées comme consommation finale. Mais si l'industrie est contrainte d'assurer le nettoyage, le PIB diminue car ces dépenses sont enregistrées comme consommation intermédiaire. Il est alors important pour le développement durable de modifier les comptes nationaux. Intégrer la dimension environnement dans les agrégats économiques pour qu'ils reflètent réellement les situations économiques et environnementales.

PIB durable = PIB ajusté - coûts des dommages
---

| PIB ajusté = PIB classique – dépenses défensives des ménages et de l'Etat |

Les comptabilités des coûts et dépenses de l'environnement sont un moyen essentiel pour une meilleure intégration de l'environnement dans les activités économiques. Ces deux premières politiques permettent la résolution du problème de prix. Elles traduisent la rareté réelle et l'utilité des ressources naturelles. Mais la quantité conserve une importance dans la mesure où elle contribue à la qualité de l'existence, lorsqu'elle aide à réduire ou à supprimer les inégalités. D'où u troisième axe de politique.

### Section 3 : Création d'une société capable de soutenir le processus de Développement durable

Cette société est caractérisée par l'existence d'égalité entre les individus, par une population qui a une meilleure qualité de vie. Gro Brundtland soutient que « nous devons passer de la quantité à la qualité »<sup>6</sup>. Quantité et qualité doivent s'achever. Pour un développement durable, les politiques environnementales ne suffisent pas. La dimension sociale doit être inclue. Pour préserver l'environnement ; il faut aussi penser à améliorer durablement la qualité de vie. Car une meilleure qualité de vie implique le respect de la nature. Elle est donc directement liée à celle du monde naturel. Elle est fondée sur une jouissance tranquille et assurée de la santé et de l'éducation ; d'une nourriture suffisante et d'un logement correct ; d'un environnement sain et stable ; de la justice et égalité ; de la dignité et de la sécurité. Tout le monde a une qualité de vie meilleure si ses besoins élémentaires au moins pour survivre sont satisfaites. Cette satisfaction dépend des ressources de la terre. Afin de conserver le système entretenant la vie, il faut suivre un mode de consommation durable des ressources et une stratégie pour une amélioration durable de la qualité de vie.

#### 1- Mode de consommation durable

Pour que le sens de durabilité soit respecter, la consommation doit dépendre à la fois de la « capacité de charges » de la planète et de la « capacité de souci » de l'autre. La capacité de charge est la capacité de la terre de satisfaire les besoins essentiels de la population humaine. Pour que l'utilisation des ressources soit durable ; leur consommation doit rester dans les limites de la capacité de renouvellement. Ce qui implique que la nature de la consommation doit dépendre de ce qui est disponible. Elle dépend aussi de ce qui est épargner pour l'avenir. Le principe est de reporter la satisfaction immédiate de certains besoins en vue d'une plus grande satisfaction ultérieure pour les générations actuelles et futures. Les modes de consommation jusqu'à nos jours tendent à ignorer ce type de réserves dans le comportement et à faire coïncider identité de l'individu et style de consommation. Le fonctionnement des économies doit être réorienté par une mise en question et une adaptation des modes de production et de consommation en vigueur prenant en compte leurs effets sur l'environnement. Dans ce but, il est nécessaire d'analyser les méthodes d'utilisation des ressources, leur efficacité, la production de déchets... Pour cela ; il faut développer la production des biens ayant une longue durée de vie et pouvant être réutilisés ; recyclés. A cet égard, l'évolution technologique est essentielle pour découvrir de nouveau mode de production qui réduira de façon significative les volumes des ressources naturelles utilisés et diminuera les émissions des divers déchets.

## 2 - Stratégie pour l'amélioration durable de la qualité de vie

Pour obtenir une amélioration durable de la qualité de vie de la population, les responsables d'une nation doivent élaborer une stratégie pratique et réalisable. Il faut redéfinir les priorités de développement de façon à garantir à tous l'accès aux ressources nécessaires pour un niveau de vie satisfaisant dans une perspective durable. Pour cela il faut garantir à chacun un moyen pour la survie en créant des emplois accessibles pour tous. Le travail est essentiel à la qualité de vie. C'est une fin aussi bien qu'un moyen. Il est important non seulement pour le bien-être matériel qu'il procure, mais parce qu'il donne aussi à l'individu le sens de son identité. Il est source de revenu permettant de satisfaire les besoins qui font la qualité de vie. Une qualité de vie meilleure est garant du respect de la nature et de la communauté de vie. C'est la base d'une société durable. Les principes sont : Préserver la vitalité et la diversité de la terre, changer les comportements et les modes de vie, créer un cadre national propice à une approche intégrée du développement et de la conservation.

L'homme tire sa subsistance et son bien-être des ressources de la nature. Mais la sphère humaine et naturelle ou environnementale s'avère complexe, souvent conflictuelle. Les activités économiques mal orientées détruisent l'environnement. La préoccupation de l'environnement doit alors désormais être pleinement intégré dans chaque secteur de l'activité économique. C'est l'objet des politiques précédemment exposées. Mais la définition des moyens pour l'atteinte des buts fixés n'a pas d'effets sur la réalité que si on les applique. La mise en œuvre d'une politique est accompagnée des instruments.

---

<sup>6</sup> Ignary SACHS : « Stratégie de l'écodéveloppement » *Economie et Humanisme*, 1980

## **Chapitre IV : Les instruments de la politique de développement durable**

La réalisation des politiques doit se faire à travers des instruments. Pour le développement durable, ces instruments sont relatifs à l'environnement. Ils sont tirés du principe pollueur - payeur (PPP). Ils peuvent être des lois et règlements ou des instruments purement économiques.

### **Section 1 : Principe de base - Le PPP.**

« Le PPP est un principe économique de base pour la mise en œuvre des politiques de développement durable »<sup>1</sup>. C'est l'idée de base des instruments de types réglementaires et incitatifs.

Le PPP est un produit des « Economics of Welfare » selon lesquelles les prix des biens et services mis sur le marché devraient pleinement refléter les coûts de production et le coût des ressources d'environnement. Le fait de rejeter des substances polluantes dans l'atmosphère, dans l'eau ou sur les sols est une forme d'utilisation de ces ressources en tant que facteur de production. En absence de paiement pour leur utilisation, ces ressources d'environnement seront gaspillées, détériorées ou même dévastées. C'est la gratuité des ressources qui en est la cause. Le PPP est un principe pour l'abandon de cette gratuité en faisant en sorte que le pollueur prenne en compte les coûts de l'utilisation ou de la détérioration des ressources environnementales. C'est un instrument permettant l'intégration de l'environnement dans la sphère de l'économie. Si une activité économique entraîne une pollution, le coût de cette pollution doit être pris en compte au niveau du pollueur. En tant que principe d'internalisation des coûts, le PPP peut être considéré comme un principe d'efficacité économique. Avec le PPP c'est le responsable de la pollution qui paie les coûts des dommages. C'est un principe qui favorise l'emploi rationnel des ressources limitées de l'environnement. C'est au niveau du pollueur que doit s'effectuer l'internalisation des coûts de l'environnement. En d'autre terme le pollueur doit être le premier payeur. Mais en réalité les coûts des mesures de lutte contre la pollution ne demeurent pas réellement à sa charge car le coût de mesure est répercuté dans le coût des biens et services.

---

<sup>1</sup> OCDE « Principe Pollueur - payeur, Monographie sur l'environnement, Paris, 1992

Les fondements économiques du PPP sont solides et contribuent directement à la recherche d'un processus de développement durable. Mais à elle seule le PPP est insuffisant comme instrument de mise en œuvre de la politique de développement durable. Une meilleure gestion des ressources naturelles pour la transmission aux générations futures demande d'autres dispositifs tels que les instruments à caractère contraignant et incitatif.

## Section 2 : Les instruments à caractère contraignant et inactif

Lorsqu'on met en œuvre des politiques, il faut faire appel à des instruments. En développement durable ces instruments sont classés en deux catégories : réglementaire et économique.

### 1 - Les principaux instruments réglementaires

Ce sont les normes et des lois.

- Les lois sur l'environnement sont des instruments importants pour la mise en œuvre de la politique axées sur la durabilité. Elles contribuent à promouvoir le respect de l'environnement légalement. Les instruments réglementaires s'inscrivent dans un cadre législatif. Ce cadre prend généralement la forme des lois spécifiques à chaque domaine de l'environnement :
  - Loi sur l'eau
  - Loi sur la pollution atmosphérique
- Les normes par contre favorisent souvent les progrès techniques. On distingue quatre types de normes d'environnement :
  - Les normes de qualité qui spécifient les caractères auxquels doivent répondre les milieux récepteurs (eau, air, sols). Exemple : Le niveau de bruit maximal en façade des habitants.
  - Les normes d'émission qui cherchent à fixer les quantités maximales autorisées de rejet de polluants. Exemple : Poids maximal des matières chimiques pouvant être jeté dans la rivière ou dans l'atmosphère.
  - Les normes de procédés qui spécifient les procédés de production, les techniques et équipement de lutte contre la pollution. Il s'agit d'une obligation de moyen.
  - Les normes de produits qui fixent les caractéristiques auxquelles doivent répondre les produits nuisibles à l'environnement.

Ces normes en matière d'environnement sont fixés suivant trois critères : les critères environnementaux, les critères économiques et les critères technologiques.

## 2 - Les instruments économiques

Ce sont principalement la tarification des ressources. Elles constituent un instrument essentiel du développement durable.

### - Les taxes et redevance de pollution

Les dommages à l'environnement se traduisent sous forme des coûts externes. Un moyen d'internaliser ces externalités est de faire payer aux pollueurs des taxes. En général, on définit une taxe comme un prélèvement obligatoire de l'Etat effectué sans contrepartie directe. La redevance est un prélèvement comportant une contrepartie. En matière d'environnement, il existe des redevances pour service rendu tels que les redevances payés pour l'utilisation des dispositifs collectifs, la redevance de pollution (paiement sur les rejets directs dans l'environnement). La redevance peut être interprétée comme un paiement pour les services environnementaux tels que l'évacuation des polluants. Souvent, les différentes formes de taxes et redevances de pollution s'appliquent dans les domaines de l'eau, de l'air, des déchets et du bruit.

Ceci aboutit à une fiscalité écologique. C'est l'insertion des éco - taxes dans les structures fiscales.

Comme toute chose, l'introduction de ces instruments dans la mise en œuvre des politiques pour le développement durable a des avantages, des inconvénients et des problèmes. Sur le plan environnemental, ils incitent les agents économiques à prendre en compte la dimension environnement dans leurs décisions. Mais du point de vue économique, l'introduction du coût social, des taxes... fait augmenter le coût de production des biens. Alors, des nouveaux problèmes apparaissent.

Ces instruments permettent l'internalisation de l'environnement dans le système économique et dans la réalité. Ce sont des moyens de lutte contre le gaspillage des ressources naturelles. Les politiques de développement durable ou principalement la politique de l'environnement ne seront pleinement efficaces que grâce à une intégration effective des mesures.

A travers le monde, l'action de l'homme est en train de transformer ou de dégrader les communautés biologiques. Ce problème nécessite de large réflexion en vue d'assurer la protection des écosystèmes et des ressources naturelles pour les générations à venir. Le modèle de développement durable est un meilleur moyen d'atteindre cet objectif. Il recherche à concilier l'économie et le social avec l'environnement. La réalisation de ce système a des conditions. Dès lors, la promotion du développement durable implique la maîtrise de la croissance démographique, l'encouragement du changement technique, une modification de la structure de la production et de la consommation de façon à maintenir à un niveau approprié le stock de ressources rares. Les conditions ne sont pas suffisantes ; la précision de la politique et des instruments a son importance. Axé sur la politique environnementale, les instruments correspondants sont : la gestion et le maintien d'un stock de ressources, la tarification de l'utilisation de ces ressources. Le capital naturel constitue un facteur irremplaçable de la croissance économique. La grande ligne d'une politique de développement durable est la recherche d'un équilibre entre activités humaines et l'écologie. Ainsi se termine la première partie de ce mémoire. La second et dernière partie sera consacrée à une étude de cas.

## PARTIE II – APPROCHE PRATIQUE : LES INSTRUMENTS APPLIQUES DANS LA REGION ITASY

En tant que signataire de la convention de Rio, Madagascar s'est engagé de suivre le modèle de développement durable. C'est un développement qui respecte l'environnement. Pour cela, des stratégies, des plans d'actions et des politiques ont été conçus. L'objectif du développement durable est de préserver la nature pour que les générations présentes et futures puissent en jouir. Par conséquent, le meilleur moyen est la politique environnementale. Parce que l'environnement est un facteur de croissance et de bien être. S'il n'est pas sain, la vie humaine sera menacée. A Madagascar, la politique environnementale est établie suivant la charte de l'environnement. Sa mise en application est faite suivant le PAE (Plan d'Action Environnementale) dont les responsables sont l'ONE, l'ANGAP et le PNAE. Pour assurer le développement durable territorial, la délocalisation est faite. D'où la naissance des régions. L'intégration des actions de développement durable est initiée à la base mais les moyens et les instruments sont nationaux. Dans cette approche pratique nous choisissons la région Itasy pour l'étude de cas (application d'une politique et les instruments pour le développement durable.) Cette approche pratique (Partie II de ce mémoire) comprend trois chapitres. Le premier qui est très important est la description de la Région. Le second chapitre est orienté sur l'énoncé du politique et instruments adoptés pour le développement durable. Cette politique est axée principalement sur la politique environnementale. Nous terminerons cette dernière partie de ce mémoire par les idées personnelles concernant l'intégration des mesures de préservation des ressources naturelles dans les activités socio-économiques pour la région Itasy.

## **Chapitre I : Description de la Région Itasy**

Pour une étude de cas, il paraît important de connaître le terrain d'étude. Ce premier chapitre nous permet de savoir l'état de la Région. C'est essentiel pour l'analyse des instruments et moyens appliqués pour le développement durable. Nous commencerons ce premier chapitre par la situation géographique de la Région. L'objet est de la situer, suivi de la description du cadre général de l'économie où nous verrons les principaux secteurs d'activités de production et la situation sociale de la Région. En dernière section, c'est la généralité de l'environnement. Nous décrirons dans cette section le cadre naturel de la Région et son état de l'environnement.

### **Section 1 : Situation géographique**

Il est créé vingt-deux régions à Madagascar. La région d'Itasy en est un. Située sur les hautes terres centrales de l'île, la région Itasy se situe presque au centre de la province d'Antananarivo. Elle est entourée au Nord-est par la région Analamanga, au Nord-Ouest par la région Bongolava, au Sud et Sud-est par la Région Vakinankaratra. Elle est équidistante entre Bobaomby à l'extrême Nord de Madagascar et le cap Sainte Marie à l'extrême Sud. Elle est à mi-distance entre la ville de Vatomandry à l'Est et le petit delta de Masoarivo à l'ouest. Cette position géographique définit ainsi Itasy comme le « Centre de Gravité » de Madagascar.

La Région Itasy est composée de trois districts dont Arivonimamo, Miarinarivo et Soavinandriana. Le Chef-lieu de la région se trouve dans le district de Miarinarivo. Chaque district a un Chef-lieu. Le district de Miarinarivo est composé de quatorze communes dont : Miarinarivo (urb), Alatsinainikely, Ambatomanjaka, Analavory, Andolofotsy, Anosibe Ifanga, Antoby Est, Miarinarivo (Sub Urb), Mandiavato, Manazary, Sarobaratra, Soamahamanina, Soavimbazaha, Zoma Bealoka. Le Chef-lieu de ce district est Miarinarivo. On y trouve cent trente et un Fokontany. Avec une superficie de 2.634 km<sup>2</sup>, le district de Miarinarivo compte 239858 habitants.

Dans le district d'Arivonimamo, on y trouve vingt-deux communes :Arivonimamo (urb), Arivonimamo (SUB urb), Imeritsiatosika, Manalalondo, Andronomiely, Mahatsinlo Est, Marofangady, Alakamisikely, Antenimbe, Ambohimiandry, Ambohipandrano, Miantsoarivo, Ambatomirahavavy, Amboanana, Ampahimanga, Ambohitrambo, Ambatomanga, Morafeno, Morarano, Ambohimasinba, Antambolo, Miandranda. Le Chef-lieu est Arivonimamo (urb).

La population totale s'élève à 305.317 habitants avec une superficie de 2.123 km<sup>2</sup>. Il y a 270 fokontany.

112 fokontany constituent le district de Soavinandriana et quinze communes : Soavinandriana (Chef-lieu de district), Ankasibe, Tamponala, Mananasy, Amberomanga, Ampanefy, Ankaranana, Ampary, Amparaky, Dondona, Mahavelona, Ambatoasana, Amparibohitra, Masindray, Antanetibe. 176.453 habitants y vivent dans une superficie de 1.970 km<sup>2</sup>.

Au total, la Région Itasy a une superficie de 6.727 km<sup>2</sup> et une population totale de 721.6278 habitants. Itasy est l'une des plus petites régions de Madagascar. Elle est formée de trois Districts répartis en 51 communes et 513 Fokontany.

## Section 2 : Cadre général de l'économie

On attribut deux éléments dans cette section : l'étude des secteur de production et de la description de la situation socio-économique.

### 1 - Les secteurs de production

85% de la population sont des paysans. Il est alors évident que la Région fût marquer par la prédominance du secteur rural, c'est-à-dire des activités agricoles et d'élevage. Ce sont des activités de secteur primaire.

#### *1.1. Les activités agricoles*

La plupart de la population active travaille dans l'agriculture. Les activités agricoles vont du système irrigué (Riziculture) au système sur tanety (fruits, légumes, ...). Le tableau suivant présente le niveau des activités agricoles, les superficies cultivées, la production et le rendement :

SYSTEME	ACTICVITES	SUPERFICIE (ha)	PRODUCTION (t)	RENDEMENT (t/ha)
IRRIGUE	Riz irrigué	53.929	161.317	3,09
SUR TANETY	Riz pluvial	16.922,9	33.370,4	1,6
	Maïs	30.089	50.081,8	1,6
	Manioc	18.678	174.812,5	9,31
	Pomme de terre	6.052	48.569 ?9	12 ?95
	Patate douce	5.476	72.142	Nd
	Arachide	6.688	9623,5	1,j2
	Haricot	10.600,2	10.244,6	0,95
	Tomate	1.537	25.237	1,6

Source: PRD Itasy Mars 2005.

La riziculture, sous ses deux formes actuelles (pluviale et irriguée) apparaît partout dans la Région Itasy. Le manioc est aussi cultivé partout dans la Région mais le principal secteur de production reste les districts de Miarinarivo (Production : 85.584,20t, Rendement : 9,15t/ha) et de Soavinandriana (production : 55.942t, avec un rendement de 10,35t/ha). Le maïs est également cultivé partout dont le district de Soavinadriana reste le principal producteur (Production : 35.578t, Rendement : 1,67t/ha). Le district d'Arivonimamo reste le premier producteur aussi bien de pomme de terre (Production : 28.784,8t, Rendement : 6,17t/ha) que de patates douces (Production: 10.887,5, Rendement : 8,08t/ha). L'objectif primordial de l'agriculture est d'assurer la production d'abord pour sa subsistance, Après pour la spéculation c'est-à-dire le reste.

A côté des activités vivrières, il y a les cultures commerciales (fruits, légumes). Le haricot est essentiellement cultivé dans le district de Soavinandriana et également dans la partie occidentale du District d'Arivonimamo. La tomate occupe aussi les terres volcaniques de Soavinandriana et d'Arivonimamo. L'ananas connaît aussi un essor particulier. Sa production est destinée en grande partie à la vente et fait la renommée des localités de Miarinarivo et ses environs. Il y a aussi les cultures de cornichons et d'haricots verts. La culture du café commence aussi son développement dans la Région Itasy.

### *1.2. Les activités d'élevage*

Les activités d'élevage constituent un levier pour le développement de l'économie rurale de l'Itasy. Il s'agit de l'élevage bovin, de l'élevage porcin et de l'élevage de volaille. Les systèmes d'élevage sont de deux sortes : extensif à l'Ouest et semi - extensif au Centre et à l'Est. Le tableau suivant montre la répartition des trois principales activités d'élevage (Bovin, Porcin, Volailles) à travers les trois districts de l'Itasy :

Effectif Districts	Miarinarivo	Arivonimamo	Soavinandriana
Bovin	64.261	67.565	59.471
Porcin	7.356	8.527	16.003
Volailles	199.360	270.425	220.190

SOURCES : PRD Itasy Mars 2005.

Ces chiffres nous montrent que l'élevage est répondu sur tout le territoire de la Région. Le district d'Arivonimamo vient en tête pour l'élevage des volailles. Celui de porcin, le District de Soavinandriana est en tête

### *1.3. Les activités de pêche*

La Région Itasy renferme un atout considérable en matière de pêche continentale en raison de ses nombreux lacs et de certains cours d'eau poissonneux. La majorité des pêcheurs traditionnels utilise des filets maillants et de pirogue monoxyles en bois. La production est estimée à 380t. Elle constitue une source de revenu.

Autres que les secteurs primaires, il y a d'autres secteurs économiques porteurs dans la Région Itasy.

### *1.4. Les autres secteurs économiques porteurs*

Ce sont les activités miniers et les activités touristiques et écotouristiques.

Après avoir vu les secteurs de production de la Région, voyons les situations économiques de la Région. Elles concernent la répartition démographique et les services sociaux, le commerce et les infrastructures.

## 2 - Situation économique

La saisie de la situation de l'économie est importante pour une analyse. L'économie est relative au social.

*2.1. La répartition démographique :*

Plus de 18% des habitants ont moins de 5 ans ; 55% entre 5 ans et 20 ans ; 5,7% plus de 60 ans et le reste entre 20 ans et 60 ans. La population active est donc 21,3%. Chaque habitant d'âge actif a en moyenne à sa charge deux inactifs (Jeunes ou vieux)<sup>1</sup>

Enfants et jeunes sont en grands nombres, d'où l'importance des services sociaux tels que l'éducation, la santé...

Suite à l'intervention des partenaires financiers (CECAM, URCECAM...) et des partenaires techniques, des projets et des programmes de sensibilisation sont réalisés

*2.2. La commercialisation des produits :*

Les produits sont destinés pour les marchés locaux et ces environs dont 35% pour la localité, 50% vendus à Antananarivo et 15% destinés pour les marchés de Tsiroanimandidy.

*2.3. Les infrastructures :*

Il s'agit d'infrastructures structurantes telles que les réseaux routiers, infrastructures éducatives, infrastructures sanitaires, réseau d'électrification et d'adduction d'eau, etc., et des réseaux de communication et d'informations (postes et télécommunication, mass média ...)

- Les infrastructures de transport :

Un réseau de routes nationales (RN1 et RN43) traverse la région Est en Ouest. Le Nord, le Nord-ouest et l'extrême Sud-ouest ainsi que l'Ouest de la Région n'ont que très faible densité de réseau de qualité pas très convenable. En effet, la majorité des pistes et plusieurs routes d'intérêt provincial (RIP) ne sont praticables que temporairement. Seules, les localités passées par les RN sont facilement accessibles. D'où le problème d'enclavement de certaines communes.

- Les infrastructures éducatives :

Situation des infrastructures éducatives dans la région Itasy :

DISTRICT	PRESCOL	EPP		CEG		LYCEE		TECHNIQUE	
		Pub	Priv	Pub	Priv	Pub	Priv	Pub	Priv
Arivonimamo	-	208	172	15	16	02	5	-	-
Miarinarivo	10	154	204	11	12	1	2	1	-
Soavinandriana	-	145	104	11	12	1	3	-	-
Région Itasy	10	507	480	37	40	4	10	1	-

SOURCE/ Région ITASY 2005

<sup>1</sup> Source INSTAT

- Les infrastructures sanitaires

Situation des infrastructures sanitaires dans la région Itasy

DISTRICT	CSB I		CSB II		CMD	CMD	SSD	PHARMACIE		
	Pub	Priv	Pub	Priv				Priv	Phaçom	Dépôt
Arivonimamo	20	13	8	1	-	-	1	1	1	5
Miarinarivo	14	4	9	3	-	1	-	-	24	14
Soavinandriana	14	-	4	-	-	-	1	-	1	11
Région Itasy	48	17	21	4	-	1	2	1	26	30

*SOURCES* : Région Itasy 2005

- Réseau électricité et eau

L'alimentation en eau potable de la région est assurée par un réseau de distribution de la JIRAMA, soit par des bornes fontaines.

Pour un développement durable la connaissance de l'économie et le social ne suffit pas. Il faut voir la situation environnementale de la région.

Section 3 : Généralité sur l'environnement

L'environnement est défini comme tout ce qui nous entour en quantité ou en qualité. Avant d'étudier les problèmes liés à l'environnement, nous décrivons l'Etat de l'environnement et les ressources naturelles de la Région Itasy.

1 - Cadre naturel

Itasy est doté d'un certain nombre de ressources naturelles sur lesquelles pourrait être bâtie l'économie régionale.

L'un des aspects physiques qui caractérisent Itasy est sa richesse en lacs. La région bénéficie, en effet, d'un important réseau lacustre dont le nombre est de 51 qui se répartissent de la manière suivante : 40 de ces lacs (soit 78%) se trouve dans le district de Miarinarivo dont les plus importants sont Mahiatrondro, Ambatomilona et Antamolava. 9 d'entre eux (soit 18%) dans le district de Soavinandriana dont le plus important est celui de Paliana. Enfin 2 lacs restants (soit 4%) se localisent dans le district d'Arivonimamo.

L'autre originalité physique de l'Itasy se situe dans la présence presque partout de massifs assez élevés. A l'Est, les piedmonts de l'Ankaratra qui constituent des massifs aux versants convexes et retombent les vallées de largeur variables. Au centre, Les hauts massifs sont caractérisés par un relief très accidenté aux pentes très fortes. A l'ouest, le complexe du lac Itasy offre dans sa partie occidentale un relief plus aéré des plaines et des vallées plus larges.

Trois types de sols caractérisent la région Itasy. Ils sont classés en fonction de leurs aptitudes agronomiques. Les sols d'alluvions ou Baiboho, à l'aptitude culturale élevée sur les berges du lacs Itasy et le long des larges vallées d'Analavory et d'Ifanja. Les sols ferrallitiques, aux fertilités médiocres.

## 2 - L'état de l'environnement :

La plupart des activités de la population sont primaires. Les moyens d'exploitation sont encore des moyens traditionnels n'utilisant pas des technologies sophistiquées. Le niveau d'utilisation d'engrais chimique est encore faible. Par conséquent l'état de l'environnement n'est pas encore gravement menacé. Cette idée ne signifie pas qu'il ne risque pas de dégradation.

## 3 - Les problèmes liés à l'environnement et aux ressources naturelles :

En matière environnementale, la considération des ressources naturelles telles les forêts, les plans d'eau, les marécages et les pâturages comme étant des ressources faciles et d'utilisation gratuite a conduit à une exploitation irrationnelle de ces ressources. C'est un danger pour la survie des générations futures.

Ensuite, le désenclavement de certaines régions et les caractéristiques des terres cultivables entraînent une mauvaise répartition de la population. Dans les régions à productivité élevée, le nombre d'habitant y est élevé. Cette situation peut provoquer une surexploitation des ressources dans ces régions. Pour leur survie, les populations ont tendance à pratiquer les feux de brousse. Or, cette pratique a des conséquences sur l'environnement et la nature. D'abord l'érosion, ensuite les déséquilibres des systèmes naturels qui sont source du changement climatique, du réchauffement de la terre...

Le développement des activités telles que le commerce, les exploitations minières...a pour conséquence une surexploitation. Par exemple, le développement de la pêche commercial peut entraîner une surexploitation des ressources aquatiques. Ces ressources risques d'être épuisées.

La Région Itasy possède des atouts considérables pour l'avenir de son économie. Bien qu'elle soit l'une des plus petites Régions de Madagascar, elle n'en demeure pas moins la mieux placée par sa position géographique. Elle dispose le lac (Itasy), un des plus grands lacs de Madagascar, lieu touristique très connu et prisé des vacanciers ainsi que d'autres ressources naturelles. Mais ces ressources sont menacées surtout par les activités humaines telles que les feux de brousse et le développement de l'échange. Pour atteindre l'objectif fixé «Le développement durable » la Région Itasy a sa vision de développement.

## **Chapitre II :Politique et instruments adoptés pour le développement durable**

L'idée maîtresse est de pouvoir déterminer d'une manière précise l'orientation de développement de la Région avec sa structure économique et spatial. L'objectif est d'assurer au mieux l'utilisation rationnelle des ressources disponibles, leur mise en valeur au profit d'un développement économique et social, tout en contribuant à l'édifice d'une économie nationale forte. Mais nous nous intéressons sur la résolution du problème entre activités humaines, l'environnement et l'économie. Avant d'approfondir les moyens et les instruments de mise en œuvre de la politique visant l'intégration de l'environnement dans la sphère économique, énonçons d'abord la politique.

### **Section 1- Enoncé de la politique**

La vision de développement de la Région Itasy a comme finalité de maintenir la vie de la population à l'intérieur qui est parfaitement en harmonie avec son cadre naturel.

#### **1 - Objectifs**

L'objectif principal est de protéger l'environnement en développant les activités économiques de l'homme. Plus précisément, la politique cherche à concilier l'homme et ses activités avec la nature et l'environnement.

#### **2 - L'axe Stratégique**

Ce sera la promotion d'une croissance économique à grande échelle en matière d'agriculture, d'élevage tout en préservant l'environnement par la valorisation des ressources naturelles.

La stratégie correspondant est l'intensification des activités agricoles, d'élevage, de préservation et de valorisation des ressources naturelles. Elle comprend :

2.1. La réalisation et la production des infrastructures hydro-agricoles dans les localités fertiles comme les plaines d'Anosibe Ifanja. Pour les zones de l'Ouest, cette stratégie sera également appliquée dans les communes d'Andolofotsy et de Tamponala qui dispose encore des zones potentiellement cultivables. Les communes de la partie centrale et orientale feront également objet de mise en place d'infrastructures hydro - agricoles. Ce sont celles d'Ambohimandry, d'Ambohimasina pour le district d'Arivonimamo, d'Ambatomanjaka, de Mandiavato et de Miarinarivo II pour le district de Miarinarivo . Ce programme comprend aussi, l'élargissement des rivières et des canaux de drainage, la rectification de lits des rivières et la construction et réhabilitation des périmètres hydro - agricoles.

2.2. La promotion d'activités porteuses. Il s'agit de la réorientation de l'encadrement et des appuis relatifs à la pêche continentale. Cette dernière, pourrait contribuer au développement de la Région. Seule option de faire de cette activité une exploitation plus rationnelle des ressources et une plus value intéressante dans l'économie régionale constitue la voie possible. Cette stratégie permet l'articulation de la préservation de l'environnement avec la recherche de plus-value au niveau d'économie agricole. Pour cela, ce programme comprend : la promotion de la pisciculture, l'aménagement et l'exploitation rationnelle des lacs, la promotion d'unités agro-industrielles alimentaires et non alimentaire ; le développement des cultures fruitières (ananas), l'intensification de la riziculture et la mise en places de centre multiplicateurs de semences ; l'exploitation et la transformation des produits miniers. Le tourisme fait partie aussi des activités porteuses d'où la réhabilitation des sites à vocation touristique. L'artisanat doit être aussi redynamisé par la facilitation de l'accès aux matières premières et le développement de la production et matériels agricoles.

2.3. La promotion de l'élevage, plus particulièrement l'élevage bovin. De ce fait, la stratégie sera axée sur la promotion de la culture de fourragère et la relance des expériences d'amélioration de la race bovine. Cela s'accompagnera de l'extension et équipement des postes vétérinaires. Ces stratégies s'appliqueront aussi à l'élevage porcin.

Toutes ses actions doivent être conformes à l'environnement afin de le préserver. D'où l'implication des associations paysannes dans la promotion d'activité de préservation de l'environnement, le reboisement dans les zones identifiées, la protection des bassins versants et la lutte contre les feux de brousse. La réalisation de ces actions se fait avec des moyens et des instruments.

## Section 2 Les moyens et instruments de mise en œuvre de la politique

A Madagascar les moyens et instruments de mise en œuvre d'une politique liée à l'environnement ne diffèrent pas d'une région à une autre. La base est le PAE. Par cette base est conçu le Plan de Gestion de l'Environnement (PGE) et la stratégie régionale de gestion durable de la biodiversité.

## 1- Présentation globale du PAE

La mise en œuvre de la Loi N°90.033 du 21/12/1990 portant Charte de l'Environnement Malagasy (CEM) se traduit par la mise en place du PAE. La CEM contient les principes généraux de la PNE (Politique Nationale de l'Environnement) :

- Enrayer la spirale de dégradation dans laquelle Madagascar se trouve aspiré.
- Réconcilier l'homme avec son environnement.
- Intégrer la politique de l'environnement dans le développement global du pays.

Le PAE composé de trois programmes de cinq ans environ chacun a comme objectifs principaux de promouvoir le développement à travers l'utilisation durable des ressources naturelles et en particulier de conserver la biodiversité biologique de Madagascar pour les bénéfices des générations futures.

### *1.1. Les objectifs généraux du PAE*

- Contribuer à renverser la tendance continue à la dégradation de l'environnement.
- Promouvoir des modes soutenables à long terme d'utilisation des ressources naturelles.
- Mieux intégrer les préoccupations environnementales dans les planifications économiques et sectorielles.
- Améliorer les conditions de vie de la population.
- Développer les ressources humaines et les capacités institutionnelles.
- Maintenir l'équilibre entre la croissance et la population et le développement des ressources.

Pour atteindre ces objectifs dans une durée de quinze ans, des programmes ont été élaborés. Le PAE comprend trois programmes.

### *1.2. Les programmes*

Ce sont des programmes environnementaux (PE) pour une durée de cinq ans chacun.

#### a) P.E. I

Il a été axé sur la mise en place des dispositifs institutionnels et orientés vers les traitements des problèmes de dégradation localisée. Donc ses principaux objectifs sont :

- La mise en place du cadre juridique et institutionnel et des outils nécessaires pour la gestion de l'environnement.
- Lutte contre les problèmes d'urgence dans les régions et les zones où les impacts économiques négatifs sont les plus marqués.

b) P.E. II

Il cherche d'une part à poursuivre les actions menées ou initiées depuis PEI et d'autre part à intégré la dimension environnementale dans le cadre des politiques et stratégie de développement. Pour cela, les principes généraux sont :

- Meilleure considération de la dimension sociale et culturelle afin de les valoriser dans une perspective durable ou de les faire évoluer dans ce sens.
- Meilleur considération du processus de décentralisation par une responsabilisation plus accrue des décideurs locaux et par la prise en main de la gestion des ressources naturelles par les communautés locales concernées.
- Recherche d'un nouvel équilibre en donnant la propriété aux activités de terrain pour répondre aux besoins immédiats de la population.
- Considération du principe de subsidiarité.

c) P.E. III

Il a été formulé sur la base des résultats obtenus durant les deux premières phases du PAE. Il entend consolider les acquis des phases antérieures en visant essentiellement la conservation et la valorisation des ressources naturelles pour permettre une croissance économique durable et une meilleure qualité de vie de la population. Pour arriver à cette fin, il poursuivra deux principes majeurs :

- Des modes de gestion durables des ressources naturelles renouvelables et de conservation de la biodiversité.
- La pérennisation au niveau national et régional de la gestion rationnelle des ressources naturelles et environnementales.

L'instrument adopter pour la réalisation du PE III est la stratégie de gestion durable de la biodiversité dont les grands axes d'orientation sont :

- Conservation de la biodiversité.
- La valorisation durable de la biodiversité.
- La réduction des pressions sur les ressources de la biodiversité.

Le PAE et ses composantes sont la base de toute politique régionale de développement durable. Sa réalisation dépend de la situation et la réalité de chaque localité.

## 2 - Les instruments régionaux en faveur de l'environnement

Les principaux problèmes relatifs à l'environnement et à la nature de la région Itasy sont le déboisement, la dégradation des lacs et le problème de maîtrise de l'eau (irrigation). A chaque problème, une activité est menée conformément au PAE :

### *2.1. Le déboisement et les feux de brousse*

Ces pratiques entraînent la réduction de la couverture forestière, la perte de protection des sols et des bassins versants qui constituent le départ des phénomènes d'érosion.

Par ailleurs les feux de brousse contribuent à l'émission de gaz à effet de serre et provoquent une dégradation de la qualité de vie par la pollution atmosphérique. Pour lutter alors contre les feux de brousse la sensibilisation de la population est faite à travers les organisations paysannes (OP). Elle consiste à initier aux populations les effets de la pratique du « tavy » (première cause de feux de brousse) sur la qualité de la nature et son état physique. Mais à elle seule, l'initiation n'a aucun effet sur la réalité. D'où à travers les OP, les intervenants apprennent aux paysans les actions à suivre pour éviter la pratique du « tavy » en conséquent minimiser les feux de brousse. Des projets et programme SAHA (Sahan'Asa Hampandrosoana ny Ambanivohitra) vient en appui au système d'organisation et d'encadrement, rationalisant les différents initiatives de groupements pour l'adoption de nouvelles activités et d'encadrement.

Pour compenser le déboisement intense, quelques efforts de reboisement ont été effectués mais ce n'est pas suffisant. En conformité avec le PE III, un essai sur la valorisation des impacts de la déforestation est proposé. La forêt fournit plusieurs types de service précieux à la population. Etant donné que la plupart des ménages ruraux se servent des bois de chauffe collectés par eux-mêmes, on pourrait dire que le combustible ligneux est l'un des principaux services fournis par les forêts dans la Région. C'est aussi l'une des causes de déforestation. La déforestation génère un coût direct sur les ménages ruraux. En effet, ils doivent dépenser beaucoup plus de temps et d'effort pour collecter les bois dans les forêts. Les lieux de collecte sont devenus à la fois éloignés de leurs villages et de qualité dégradée. Bien que les ménages n'achètent pas directement les bois d'énergie au marché à un prix au comptant, ils estiment indirectement à combien les bois d'énergie s'évaluent. La méthode utilisée pour l'évaluation environnementale est la méthode de coût de déplacement. Elle utilise la relation entre le temps et l'effort de collecte (plus précisément les « coûts » ou la consommation pour estimer la demande en terme de bois d'énergie des ménages. Cette demande une fois connue, peut être utilisée pour

estimer les coûts supportés par les ménages dus à la déforestation supplémentaire. L'objectif de cette valorisation est d'estimer l'importance des coûts imposés sur les ménages de la déforestation ; les coûts de dommage environnemental supportés par la population rurale suite à l'utilisation des ressources énergétiques. Les conséquences de la déforestation : coût de la collecte par unité collectée très élevé, la distance de plus en plus éloignée et la qualité dégradée des lieux de collecte, se résument à des impacts négatifs sur les ménages de la déforestation. Ainsi, les ménages utilisent moins de bois et enregistrent des coûts élevés. Ces deux effets représentent un coût de la déforestation sur les ménages. Si la déforestation continue, les ménages supporteront les coûts (temps et efforts important pour collecter les bois). « Elle importera une taxe équivalente de deux à cinq fois plus du revenu des chefs de ménages relevant de leur activité principale »<sup>1</sup>. En fait, la déforestation implique d'autres types de coûts sur les ménages ruraux tels que l'accroissement de l'érosion qui entraîne l'ensablement des rizières irriguées.

Face à ces situations des mesures devront être prises. Pour la Région Itasy, c'est la réalisation d'un programme de reboisement.

## *2.2. La dégradation des lacs*

La Région Itasy renferme un atout considérable en matière de pêche continentale en raison de ses nombreux lacs et de certains cours d'eau poissonneux (comme la lily).

Ces plans d'eaux continentaux sont malheureusement, depuis des années, sujets à de nombreuses menaces. La sédimentation, conséquence de la déforestation massive des pentes des bassins versant, entraîne un envasement des lacs et des marais en conduisant au comblement et à la réduction de leur superficie.

La mise en GELOSE de quelques petits lacs a été entreprise dont :

- Mandrevo(6ha), dans le Fokontany d'Antsapamahazo, CR (commune rurale) de miarinarivo.
- Keliondry (16 ha), Amporiaka (12 ha), Andranolava(6ha), Amparihimboahangy(18 ha),dans le Fokontany d'Andakana, CR de Manazary.
- Besofina(16 ha), Andrangy(5 ha), Andranomena(8 ha), dans le Fokontany de Masindray, CR de Mananzary.

La GELOSE comporte deux volets :

- un volet « gestion communautaire locale des ressources naturelles »
- un volet « Sécurisation foncière »

---

<sup>1</sup> Résultat de la première application de la valorisation des impacts de la déforestation sur les ménages ruraux de RARIVOARIVELOMANANA Josiane et RAKOTONDRAEBE Timon, à Madagascar, septembre 2001.

Le premier volet a pour objectif le transfert aux communautés rurales de la gestion des ressources renouvelables pour permettre une valorisation des ressources au profit des populations et communautés rurales et assurer la gestion permanente et viable de ces ressources par les communautés résidentes. Le second volet prévoit une sécurisation foncière simplifiée et adaptée. Elle est basée sur l'établissement d'un plan foncier rural.

Des projets, actuellement en phase d'élaboration, existent pour soutenir la relance de l'activité de pêche. Il s'agit :

- de l'aménagement et de l'exploitation rationnelle des lacs.
- du dégagement des îlots flottants et des plantes aquatiques.
- du développement de la production d'alevins.
- du développement de la pisciculture en cage.
- du développement de la pisciculture en étangs.
- du développement de la riziculture.

Ces projets ont pour objectif d'éviter le risque d'épuisement des ressources aquatiques. Pour résoudre la dégradation des lacs, un plan de réhabilitation a été mis en œuvre sur le lac Itasy et ses environs.

### *2.3. Problème d'irrigation*

Une gestion et entretien d'ouvrage hydro-agricoles ont été conçus pour résoudre le problème d'irrigation. Ce programme comprend :

- l'élargissement (curage...) des rivières et des canaux de drainage.
- la rectification du lit des rivières.
- La construction et réhabilitation des périmètres hydro-agricoles.

Ces activités ne seront jamais parfaitement compatibles avec l'environnement sans cadre législatif.

A Madagascar, la réalisation d'un développement durable se fait à travers chaque Région. La politique régionale est basée sur le plan d'action nationale. Ce dernier est le résultat de la concertation locale et régionale menée entre les principaux acteurs du développement. L'objectif est l'intégration de la dimension environnementale dans les décisions socio-économiques. Dans le cas de la Région Itasy les problèmes sont axés sur la déforestation, la dégradation des lacs et les problèmes de maîtrise d'eau (irrigation). Donc la stratégie et les actions à réaliser sont relatives à ces problèmes. La politique suivie est celle de la PAE. Mais les instruments et les moyens de réalisation sont ceux qui correspondent aux atouts et aux besoins de la Région.

Ce sont principalement des programmes de lutte contre la déforestation, de reboisement et d'aménagement. En plus des programmes, il y a des cadres législatifs. Passons maintenant au dernier chapitre de cette seconde et dernière partie de ce mémoire.

## **Chapitre III : Analyse et suggestions**

C'est dans ce dernier chapitre que mes idées personnelles sur le développement durable seront exposées. Elles comprennent l'analyse des principes directeurs du développement dans la Région Itasy, des critiques puis des suggestions relatives aux actions à entreprendre pour le développement durable au niveau régional et aussi national.

### Section 1 : Analyse des principes directeurs du développement

Avant de résumer et d'étudier ces principes, il semble important d'énoncer le véritable problématique de développement dans la Région Itasy. Cette section sert de base des critiques et des suggestions

#### 1- Problématique de développement

La région Itasy est constituée de trois sous-ensembles sensiblement différents :

- Les zones organisées autour des routes RN1 et RN3 appelées « zones motrices ».
- Les zones desservies par une RIP ou une piste d'accès permanent.
- Les zones rurales sous-équipées et enclavées.

Le début de surexploitation des territoires agricoles dans les zones aux aptitudes culturelles élevées et desservies par les infrastructures de communication est actuellement un des problèmes pour les paysans. Malgré cela, ce facteur n'incite pas à l'émigration. Un encadrement efficient et une intensification efficace des activités agricoles par la mécanisation et l'utilisation des engrains pourraient fixer la population sur leurs territoires et contribuer à l'augmentation de la production. Dans les zones motrices, la problématique de développement se pose en terme d'augmentation des revenus à partir d'un espace agricole quasi-occupé et- de création de postes d'emploi. La même problématique est valable pour les zones rurales organisées autour des villes et desservies par une RIP ou une piste d'accès permanent. Pour les zones rurales sous-équipées et enclavées, les conditions spatiales humaines et économiques constituent les barrages pour le développement. Des vastes étendues sont non exploitées. Ces zones sont caractérisées par une sous utilisation du potentiel agricole. Les terres sont potentiellement riches mais les revenus des paysans issus de la vente du riz, les bœufs ... ne sont pas pour autant satisfaisants. Les difficultés

de développement à l'intérieur des localités sont à résoudre. Pour l'ensemble de la Région, le problème commun est l'insuffisance du réseau routier et sa dégradation. Par conséquent, les échanges sont désarticulés ainsi que les fonctions administratives. Les capitales, les villes capturent la majeure partie des échanges économiques. Des problèmes sociaux (éducation, enseignement, services publics...) s'intensifient dans les zones désenclavées.

Relatifs aux problématiques des principes sont à respecter.

## 2 - Les principes directeurs du développement

Le premier principe émerge de l'analyse des opportunités, des atouts et contraintes de la Région. Celui-ci consiste à admettre que l'avenir agricole constitue une donnée durable autour de laquelle devront s'articuler les stratégies et actions de développement. Il s'agit pour ce faire :

- d'intensifier l'activité agricole en augmentant les rendements et par conséquent les productions. Cela ne peut se faire que par un meilleur approvisionnement en facteurs de production, par une relance de toutes les activités de recherche- développement, d'encadrement, de vulgarisation agricole et par la mise en place d'un système de crédit touchant les unités de production.
- de mener un effort de diversification des cultures. La possibilité d'introduire des cultures d'exploitation génératrices de revenus monétaires devra être pensé. Les cultures de rente de zone tropicale existent dans la région et vont faire l'objet d'un meilleur encadrement (café, voaroy hazo...)
- de privilégier au processus de mise en valeur rurale. A terme, cela rendra possible l'intensification des activités agricoles et leur articulation avec les autres secteurs de l'économie.
- de mieux exploiter les ressources naturelles tout en pérennisant leur entretien et leur gestion. Cela se traduira par la régénération des ressources frontières utiles à travers le reboisement des zones de pente et des bassins versants, le renforcement et l'extension des modes de gestion des ressources naturelles (GELOSE) et les actions relatives à la défense et à la restauration des sols.

Le deuxième principe réside dans le désenclavement interne et externe de la Région.

Il se repose sur un vaste effort de réhabilitation des infrastructures routières et agricoles. Il permet l'intégration économique de la Région avec l'extérieur et l'extension des superficies exploitables.

Le troisième principe réside dans une meilleure valorisation des ressources humaines d'amélioration de la capacité de la population (savoir-faire) et de leur capacité constructive à travers l'augmentation des revenus ainsi que leur capacité physique à travers un état sanitaire décent en sont les moyens.

La réalisation des actions à entreprendre issues des principes n'est pas facile car des contraintes et menaces sont toujours présents.

### 3 - Les contraintes et menaces

Certains obstacles empêchent Itasy de profiter de ses potentialités, l'une des principales contraintes économiques de la Région repose sur l'impuissance de la population à exploiter d'une manière optimale les atouts mis à sa disposition. Ces contraintes sont :

- Insuffisance d'infrastructure d'encadrement sur des localités à fortes potentialités économiques.
- Intensification agricole faible (faible niveau d'utilisation d'engrais, de semences et des matériels agricoles)
- Insuffisance d'aménagement de périmètres agricoles.
- Problèmes d'aménagement des bassins versants attaqués par un intense phénomène d'érosion.
- Absence d'unités de transformation de produits.
- Enfin, la faible pénétration financière pour toute volonté d'investissement.

En matière environnementale, la considération des ressources naturelles telles des forêts, les plans d'eau, les marécages et les pâturages comme étant des ressources faciles et d'utilisation gratuite, a conduit les familles de certains secteurs à pratiquer les feux de brousse et à des exploitation de façon anarchique et illicite sans considération de la durabilité de leur pratique. Par conséquent, les ressources ne parviennent plus à satisfaire les besoins de la population et tendent même à disparaître.

En outre, les compétences et les capacités de la population locale se révèlent encore insuffisantes à cause de :

- l'analphabétisme surtout pour les populations des zones sous-équipées et enclavées.

- L'insuffisance de personnel et d'équipement en terme d'éducation et en terme de santé.

Face au problématique, les contraintes et menaces, les principes sont-elles convenables ? Pour répondre à cette question nous essayons de présenter quelques critiques suivies des suggestions concernant la réalisation du développement durable.

## Section 2 : Critiques et suggestions

### 1 - Critiques

L'air, l'eau, les milieux de vie sont des éléments importants de l'environnement. Pourtant, le cadre législatif relatif à la qualité de ces éléments n'est pas bien précis à Madagascar. Même s'il existe, il reste une écriture car la population n'est pas informée. Elle n'a même pas la vocation de s'informer. C'est le cas dans les régions rurales. Les gens pensent que l'environnement et les ressources naturelles ne sont pas gravement menacés de dégradation et de l'épuisement. Par conséquent, en matière de développement durable, ce n'est pas intéressant d'agir à travers la législation.

Il est intéressant d'intégrer les mesures environnementales dans les activités habituelles des gens à travers des programmes. Dans la Région Itasy, les programmes et stratégies pour le développement durable sont réalisables. Mais ils restent faiblement opérationnels du fait du manque des moyens de financement.

Pour la préservation de l'environnement, la gestion environnementale est conçue. Elle est définie comme les activités de surveillances et de suivi. Mais ses services sont encore de second rang dans les régions rurales telle que Itasy. Cette définition de la gestion environnementale nous montre aussi que la dimension environnement est intégrée que partiellement dans la sphère socio-économique. La valorisation et la comptabilité des ressources naturelles ne sont pas encore appliquées dans notre pays. Par conséquent, les prix ne reflètent pas l'état réel des ressources, d'où une exploitation irrationnelle. Les instruments sont de type réglementaires. Or quelque fois le cadre juridique est inadéquat à la localité d'application.

Face à ces critiques des solutions sont donc proposées.

### 2 - Suggestions

La Région Itasy est caractérisé par une faible couverture forestière, par conséquent moins de ressources naturelles renouvelables biologiques. Elle a une forte potentialité dans les secteurs de pêche et agriculture. Afin de maintenir la productivité de la région (en agriculture, élevage et pêche) et afin de promouvoir une qualité de vie meilleure des populations présentes et futures, il faut préserver les ressources naturelles existantes. Le meilleur moyen c'est d'intégrer les mesures de préservation des ressources naturelles dans les activités socio-économiques. Les ressources concernées sont la végétation naturelle (forêt) et les ressources halieutiques (poisson...)

La végétation naturelle dans la Région Itasy, de quantité moindre, est pratiquement ravagée par les actions de déboisement pour les besoins domestiques. Les forêts à faible couverture doivent être protégées.

### *2.1. Suggestions relatives aux ressources forestières*

Pour enrayer le processus de dégradation forestière, nous suggérons de :

- trouver des pratiques rurales de substitutions initiée ; c'est-à-dire trouver des alternatives aux « tavy » et culture sur brûlis.
- trouver une gestion concertée des feux avec les collectivités locales responsabilisées.
- Appliquer la réglementation sur la gestion de la Faune et flore.

Pour mieux gérer les ressources forestières, il est recommander de :

- mettre en œuvre les plans d'aménagement des ressources forestières.
- Mieux valoriser les produits de la forêt par la réglementation de l'exploitation des produits ligneux et ceux de la faune et de la flore.

Le plus important est l'augmentation de la superficie et le potentiel forestier. Pour cela, il faut :

- assurer la sécurité foncière aux reboiseurs.
- orienter les reboisements en fonction des besoins régionaux et locaux .
- Intensifier les actions liées à l'aménagement des bassins versant.
- Développer les sites touristiques. C'est un moyen de préserver les faune et flore.

Ces mesures en permettant l'orientation au niveau local des produits de valeur issus des reboisements, réduiront la menace sur la forêt naturelle et maintiendront le niveau de la diversité.

### *2.2. Suggestions relatives aux ressources halieutiques*

La pêche est l'un des principales sources de revenu de la population de la Région Itasy. Mais les ressources halieutiques telles que les poissons peuvent s'épuiser si leur exploitation est irrationnelle. Afin de laisser des stocks de ressources aux générations futures, il faut penser à la gestion rationnelle de la pêche. Pour cela nous suggérons :

- une application stricte de la réglementation existante comme la fermeture de la pêche pendant les mois d'octobre et Novembre (époque de fraie la plus propice), la mise en application du système de licence de pirogues ou de licence de pêche (ceci constitue en même temps une source d'impôt pour la région...)
- La limitation de l'effort de pêche au niveau actuel (200 tonne pour une population de 500 pêcheurs utilisation le filet maillant et les pirogues : Production annuelle)
- Une surveillance continue de l'état du stock afin de détecter à temps les changements et d'appliquer les mesures de gestion.

- Le développement de la pisciculture. Ceci peut prendre plusieurs formes soit pisciculture en cage (de nombreux endroits s'y prêtent spécialement dans le col du lac), soit la pisciculture en chenaux (dans les marais) ; soit la riziculture (dans les rizières) ; soit la pisciculture en étangs.

Ces suggestions sont difficilement à mettre en œuvre si la population n'est pas intéressée.

Donc il faut la sensibiliser.

### *2.3. Sensibilisation de la population*

Il faut l'informer de l'importance des ressources naturelles telles que les forêts, les poissons... Pour cela, nous suggérons de créer une brigade de vulgarisation chargée de ;

- l'éducation de la population surtout la population rurale.
- L'information de la population sur la quantité limitée des ressources et que leur dégradation a un coût.
- La formation en matière de technique d'exploitation de la nature (agriculture, pêche, élevage...)

Le but est de s'assurer leur coopération dans la mise en œuvre des mesures de préservation des ressources naturelles.

Le développement durable implique une réconciliation entre environnement, le social et l'économie. L'environnement depuis toujours constitue pour l'homme une source d'énergie donc de vie, mais il est aussi pour lui un cadre de vie. Dans le cas de la Région Itasy, il faut démarrer sur la base. C'est l'amélioration de vie de la population parce que une meilleure qualité de vie implique le respect de l'environnement et ses éléments. L'amélioration de services publics et la création d'emploi pour la distribution de revenu sont indispensables. Les programmes pour le développement durable dans la Région Itasy sont réalisables. Ils correspondent aux besoins de la population et aux atouts de la Région. Seulement des contraintes existent ainsi que des menaces. Pour surmonter ces problèmes, il faut du financement. Ce dernier est encore insuffisant. D'où la nécessité du développement des établissements de crédit et des fonds pour le développement.

## CONCLUSION

---

Dans les années 80, il est apparu clairement que l'activité humaine était la cause d'une rupture de l'équilibre au niveau planétaire (déchirure de la couche d'ozone, réchauffement du climat, appauvrissement de la biodiversité.) Les humains sont en train de transformer et/ou dégrader les communautés biologiques. Ces menacent s'accélèrent à cause de la pollution, la déforestation et la consommation sans frein des ressources naturelles pour la croissance et le développement économique. Des problèmes écologiques commencent à se faire sentir. D'où l'apparition du concept de développement durable. C'est un modèle développement fondé sur l'utilisation judicieuse de ressource naturelle. L'objectif est de rétablir un rapport harmonieux entre l'homme et la nature, parce que le conflit de plus en plus dramatique entre les activités humaines et l'état de la nature. Cette situation peut se résoudre autrement que l'arrêt des activités. La politique de développement durable doit s'appuyer sur trois piliers.

- La recherche de modèles endogènes propres à chaque contexte historique, culturel, écologique.
- La prise en charge équitable des besoins de tous les hommes
- La prudence écologique

Le développement durable n'est pas une doctrine, ni un ensemble de prescription rigide. Il s'agit d'un moyen permettant de faire un développement en harmonie avec la nature. Un des instruments compatible avec le développement durable est la gestion de l'environnement. Mais elle exige une modification radicale de nos comportements vis à vis de la nature. La dégradation de l'environnement à Madagascar résulte d'un mode de gestion défavorable et irrationnelle des ressources naturelles. Conscient de cette dégradation de l'environnement, le gouvernement a adopté, suivant CEM (1990), la politique national de l'Environnement. Pour assurer une meilleure conception et application du politique, l'état passe par la décentralisation. D'où la naissance des Régions. Il appartient aux autorités locales d'assurer le développement de sa région. Dans la région Itasy des actions visant le respect de la nature, sont conçues. Elles sont conformes au PAE. Les instruments sont développés dans le PRD, ainsi que les programmes à réaliser. Un des principales contraintes dans la région Itasy pour le développement est l'insuffisance de financement.

En fin la nature la nature nous est bénéfique mais si nous ne la respectons pas, elle peut nous devenir néfaste.

## GLOSSAIRE

---

Développement durable : Un effort conceptuel et pratique assurant à la fois la satisfaction des besoins humains et le respect de l'écosystème.

Externalités : Ce sont les avantages (externalités positives) et les désavantages (externalité négatives) associés à la production ou à la consommation de biens et services mais qui n'ont pas été intégrés dans le prix de vente de ces biens et de ces services

Environnement : D'une manière générale, il désigne l'ensemble des éléments qui nous entourent. Le terme environnement recouvre d'une part, le bilan des ressources naturelles existant en quantité finie sur le vaisseau - terre et d'autre part, la qualité de l'environnement qui constitue un élément important de la qualité de vie.

Ressources naturelles : On appelle ressources naturelles les diverses ressources minérales ou biologiques nécessaires à la vie de l'homme, à l'ensemble des activités économiques.

Ressources biologiques : Richesse de vie sur terre, des plantes et forêts, d'animaux tels que les ressources halieutiques

Politique de développement durable : Processus qui intègre la croissance économique, le développement social et la préservation de l'environnement.

Politique de l'environnement : Processus qui a pour objet d'intégrer les mesures de protections de l'environnement dans l'ensemble des activités socio-économiques.

## LISTE DES ABREVIATIONS

---

DSRP	Document Stratégique pour La Réduction de la Pauvreté
MAP	Madagascar Action Plan
WEHAB	Water Energies Health Agriculture Biodiversity
PIB	Produit Intérieur Brut
PPP	Principe –Pollueur –Payeur
PAE	Plan d’Action Environnemental
ONE	Office National de l’Environnement
ANGAP	Agence National pour le Gestion des Aires Protégés
RIP	Route d’Intérêt Provincial
CEM	Charte de l’Environnement Malagasy
PGE	Plan de Gestion de l’Environnement
PNE	Politique de National de l’Environnement
PEI, PEII, PEIII	Politique National de l’Environnement I, II, III
GELOSE	Gestion Locale Sécurisé

## BIBLIOGRAPHIE

---

Organisation International de la Francophonie. « Sommet mondial pour le développement durable : Johannesburg »IEPF, 2002

ONU : « Rapport sur la situation sociale dans le monde 1989 »

République de Madagascar, Ministère de l'environnement, ONE « Environnement : Politique, Plan d'action, programme » Randimby Rafaralahy

Banque Mondial « Rapport sur le développement dans le monde : Développement durable dans un monde dynamique » ESKA, 2003.

OCDE « Principe Pollueur –payeur, monographie sur l'environnement » PARIS, 1992

Province autonome d'Antananarivo « Plan de développement régional Itasy » Mars 2006

MINENV, ONE, USAID « Programme d'évaluation économique es ressources naturelles à Madagascar », 2001

MINENV, ONE « Développement durable : profil et vision Madagascar » 2001 PNUD Antananarivo

« Plan d'action Madagascar 2012 » Initiative du président de la république

Francis Gendreau «Population et environnement dans le pays du sud », KARTALA, 1996

Martin PARRY et Cynthia ROSEMZNEIG “Food supply and the risk of hunger” The lan ceb, 1992

Jean –Philippe BARDE « Economie et politique de l'environnement »PUF, 1991

Richard B PRIMACK & Joelisoa RATSIRASON”principe de base de la conservation de la biodiversité » MACARTHURE, 2005

Ignacy SACHS « Stratégie de l'éco développement » Economie et humanisme, 1980

Pierre BARDELIJ a Pascal BELLO « Johannesburg, sommet mondial du développement durable : quels enjeux », 2002

<http://WWW.idrc.ca/fr>

[.cra-arc.gc.ca/agency/sustainable](http://cra-arc.gc.ca/agency/sustainable)

[.mddep.gouv.qc.ca/développement](http://mddep.gouv.qc.ca/développement)

[.novethic.fr](http://novethic.fr)

[.décroissance.info](http://décroissance.info)

# ANNEXE I

---

**LOI N° 2004-001 du 17 juin 2004**  
Relative aux Régions  
(*JO n°2915 du 12.07.04, p.2556*)

**CHAPITRE PREMIER**  
**DISPOSITIONS GENERALES**

Article premier. La présente loi détermine les principes généraux relatifs aux Régions.

Article 2. Les Régions sont des collectivités publiques à vocation essentiellement économique et sociale.

Elles dirigent, dynamisent, coordonnent et harmonisent le développement économique et social de l'ensemble de leur ressort territorial et, assurent à ce titre, la planification, l'aménagement du territoire et la mise en œuvre de toutes les actions de développement.

**1- Du nombre, de la délimitation, de la dénomination  
et des chefs-lieux des Régions**

Article 3. Il est créé 22 Régions à Madagascar.

Les limites territoriales, la dénomination et le chef-lieu de chaque Région sont ceux figurant au tableau annexé à la présente loi. Ils peuvent être modifiés par voie de décret pris en Conseil des Ministres.

**2- De l'organisation, du fonctionnement, des compétences  
et des moyens des Régions**

Article 4. Les Régions sont à la fois des Collectivités Territoriales Décentralisées et des circonscriptions administratives.

En tant que Collectivités Territoriales Décentralisées, elles disposent de la personnalité morale, de l'autonomie financière et s'administrent librement par des Conseils régionaux élus selon les conditions et modalités fixées par la loi et les règlements. Les parlementaires sont membres de droit du Conseil Régional.

En tant que circonscriptions administratives, les Régions regroupent l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat au niveau régional.

Article 5. A la tête d'une Région se trouve le Chef de Région, premier responsable de l'Exécutif régional, de la stratégie et de la mise en œuvre de toutes les actions de développement économique et social de sa Région.

Le Chef de Région est une personnalité élue selon les conditions et les modalités fixées par les lois et règlements.

Article 6. Le Chef de Région représente l'Etat dans sa circonscription.

Il représente également le Chef du Gouvernement et chacun des membres du Gouvernement.

Article 7. Deux Adjoints nommés par le Chef de région assistent celui-ci dans l'exercice de ses fonctions.

Article 8.1 - Les domaines de compétence de la région ont trait:

- à l'identification des axes prioritaires de la région;
- à l'établissement de schéma régional d'aménagement du territoire (eau et assainissement, route et électrification) ;
- à l'établissement d'un programme-cadre et/ou plan régional de développement;
- au cadrage et à la programmation des actions de développement d'envergure régionale, notamment, en matière de :

- Aménagement hydro agricole,
- Pêche,
- Promotion industrielle artisanale et commerciale,
- Promotion du secteur des services,
- Élevage;

- à la gestion des routes, des pistes de dessertes, de ponts et bacs d'intérêt régional;
- à la mise en place et à la gestion des infrastructures sanitaires de type hôpital principal, hôpital secondaire, et d'infrastructures éducatives d'enseignement de type Lycée, Collège;
- à la gestion des environnements;
- à la mise en œuvre, à son échelon, d'actions et mesures appropriées en matière de gestion des risques et des catastrophes;
- à la gestion de son patrimoine propre;
- à la gestion du personnel relevant de son ressort: le personnel recruté directement par la région, le personnel des services déconcentrés de l'Etat implanté au niveau régional, le personnel transféré ou mis à sa disposition par l'Etat.

Article 8.2 - Les ressources financières de la Région sont composées:

- des transferts de ressources d'Etat qui sont fixés par la loi de finance de l'Etat et le Code Général des Impôts;
- des produits des droits et taxes votées par le Conseil Régional et perçus directement au profit du budget de la Région;
- des produits des emprunts contractés par la région;
- des produits des aides non remboursables et des dons;
- des revenus de son patrimoine.

Article 8.3 - Il est institué au profit des régions les droits et taxes suivants:

- taxes sur les établissements de nuits dont les cabarets, dancing et night club;
- droit relatif aux cartes d'identités étrangères;
- taxes sur les tombolas autorisées par la Région ou l'administration centrale.

Le taux maximum de cette taxe est de 20% du montant des billets placés.

- taxes sur la loterie;
  - des ristournes sur les produits miniers,
- Agricoles,
  - Forestiers,
  - Élevage et pêche,
  - Artisanaux et industriels,
  - Plantes médicinales,

- destinés à la vente locale et à l'exportation.

Article 9 - Les moyens humains, matériels ainsi que les ressources des ex-Fivondronampokontany, des Préfectures et Sous-préfectures correspondant à leurs limites territoriales feront l'objet de transferts au profit des Régions, conformément à l'article 12 de la loi n°93-005 du 28 janvier 1994 portant orientation générale de la politique de décentralisation.

Article 10 - L'Etat assure, en tant que de besoin, par le mécanisme de subventions allouées aux Régions, la péréquation ou la solidarité entre celles-ci aux fins d'un développement équilibré.

### **3- Du contrôle des actes des Régions**

Article 11 - Les actes de la Région, en tant que Collectivité Territoriale Décentralisée, sont soumis à un contrôle de légalité exercé a posteriori par le Représentant de l'Etat au niveau de la Province Autonome qui défère, le cas échéant, l'acte devant la juridiction compétente.

Article 12 - Les actes pris par le Chef de Région, en tant qu'autorité administrative déconcentrée, sont soumis au contrôle hiérarchique.

Le Chef de Région, en tant que Représentant de l'Etat, rend compte, de façon périodique, de ses activités au Gouvernement.

### **4- Des relations des Régions avec les Communes**

Article 13 - Les Régions harmonisent et coordonnent le développement des Communes au sein de leurs limites territoriales.

### **5- De la coopération inter- régionale**

Article 14 - Dans le cadre des compétences qui leur sont attribuées par la loi, les Régions, en tant que Collectivités Territoriales Décentralisées, en vue d'initier des actions d'intérêt commun, peuvent mettre en place une coopération interrégionale.

## **CHAPITRE II**

### **DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES**

Article 15 - Jusqu'à la mise en place effective des structures prévues par la présente loi:

- ▣ les attributions du Conseil Régional, organe délibérant de la Région, sont exercées par le Comité Régional, composé de parlementaires issus de la région, des représentants des Maires, de représentants des opérateurs économiques ainsi que de représentants des sociétés civiles de la Région concernée;
- ▣ Le Comité Régional est présidé par un Président élu par et parmi les membres dudit Comité;
- ▣ Le Chef de région en tant que représentant de la Collectivité Territoriale Décentralisée est responsable devant le Conseil régional dans l'exercice de ses fonctions, il assiste de plein droit aux réunions du Comité régional;
- ▣ l'Exécutif régional est composé du Chef de Région et de 3 membres nommés tous par décret du Président de la République pris en Conseil des Ministres sur proposition conjointe du Ministre chargé de l'Intérieur et du Ministre chargé de la Décentralisation;
- ▣ le Chef de Région dirige l'exécutif régional.

Article 16- Sont et demeurent abrogées toutes dispositions antérieures contraires à la présente loi, notamment les dispositions concernant les Régions contenues clans:

- ▣ l'article 4 de la loi n° 93-005 du 28 janvier 1994 portant orientation générale de la politique de décentralisation;

¶ les articles 10 et 13 de la loi n° 94-001 du 26 avril 1995 fixant le nombre, la délimitation, la dénomination et les chefs-lieux des Collectivités Territoriales Décentralisées avec amendements.

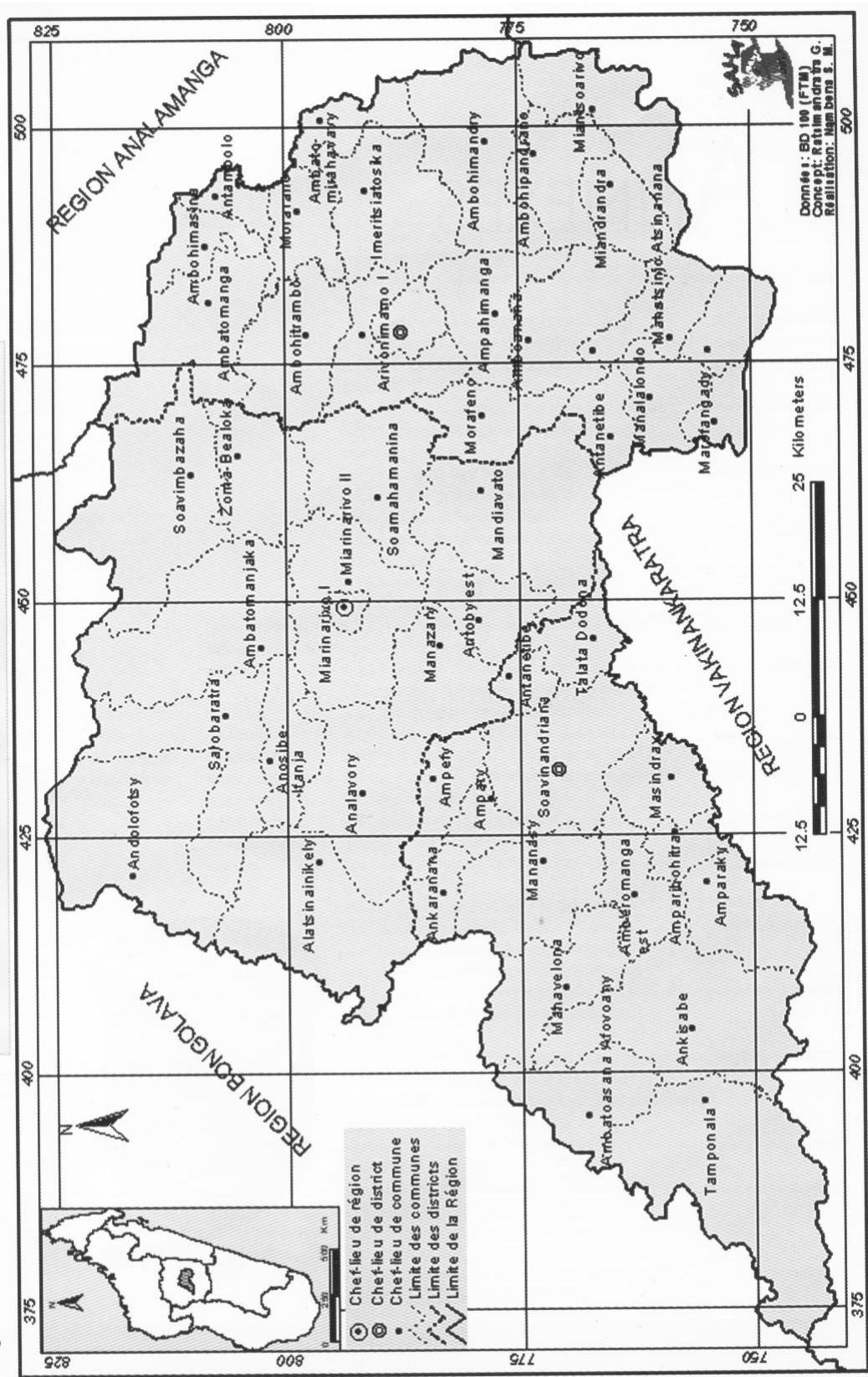
Article 17 - Jusqu'à la mise en place effective des structures prévues par la présente loi, les structures existantes au moment de la promulgation de la présente continuent de fonctionner selon la législation et la réglementation en vigueur.

Article 18 - Des dispositions réglementaires compléteront, en tant que de besoin, les dispositions de la présente loi.

Article 19 - La présente loi sera publiée au *Journal officiel* de la République.  
Elle sera exécutée comme loi de l'Etat

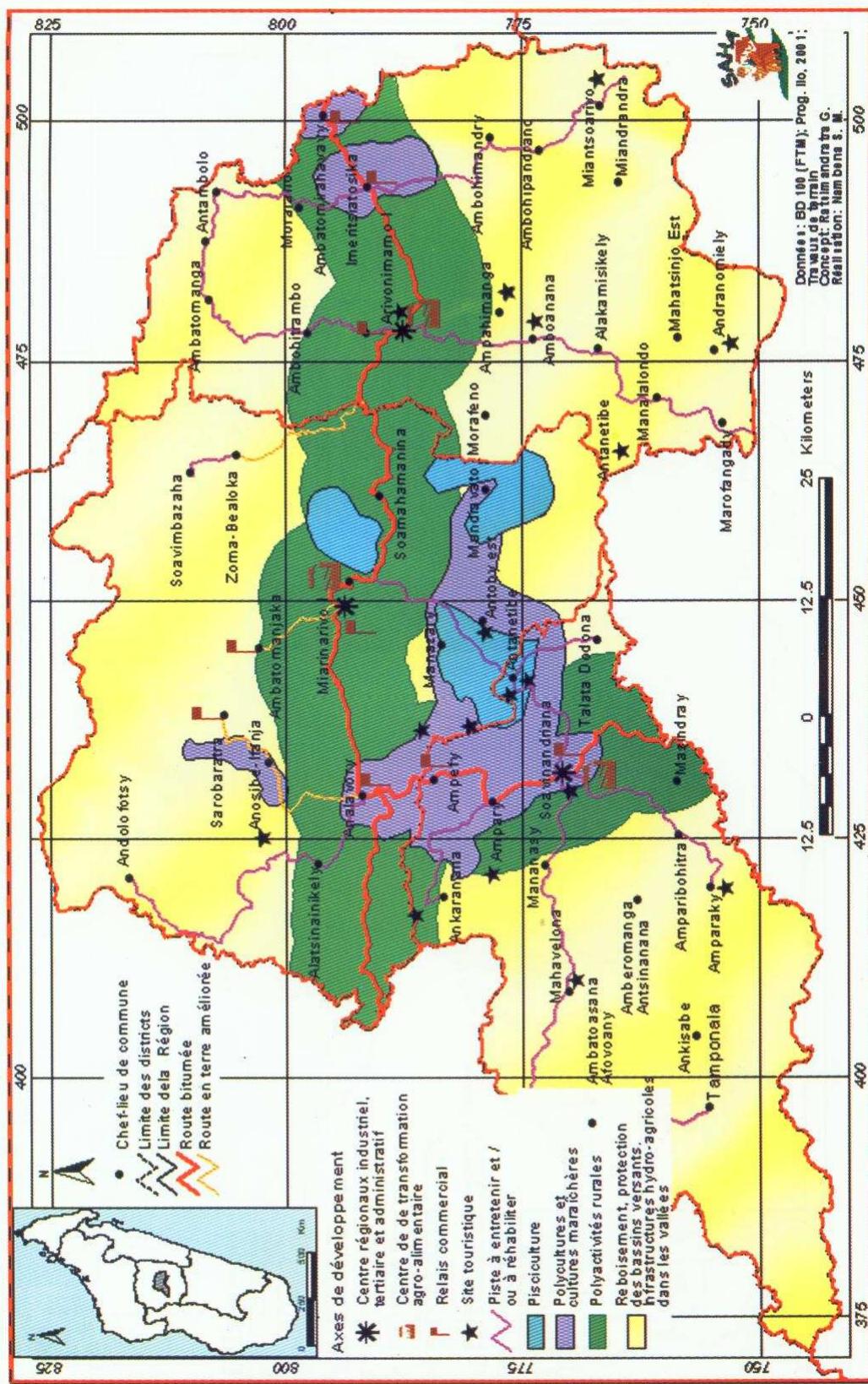
## ANNEXE II

Carte 1 : Limite communale et chefs-lieux des communes



## ANNEXE III

Carte 7: Les axes de développement



# TABLE DES MATIERES

## REMERCIEMENTS INTRODUCTION

### PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE – Le concept de développement durable et son éthique

Chapitre I : Comment est né le concept de développement durable ? .....	5
Section 1 : Les antériorités idéologiques.....	5
1 - Les externalités négatives de la croissance économique .....	5
1.1. Les impacts de la croissance démographique .....	5
1.2. Les impacts de la révolution agricole et industrielle.....	6
1.3. Les avancées technologiques et ses impacts .....	7
2 - Les externalités négatives du développement économique .....	8
Section 2 : Origine du concept de développement durable .....	9
Section 3 : Définition récente du développement durable .....	10
1 - Notion de durabilité .....	10
2 - Le concept de développement durable.....	11
Chapitre II : Principes du développement durable .....	12
Section 1 : Les objectifs .....	12
1 - Maintenir l'intégrité de l'environnement.....	12
2 - Améliorer l'équité sociale.....	12
3 - L'efficacité économique .....	12
Section 2 : Les défis du développement durable .....	13
1 - Défi de l'environnement .....	13
2 - Défi social .....	13
3 - Défi économique .....	14
Section 3 : Les conditions de réussite du développement durable .....	14
Section 4 : Le système de développement durable .....	17
1 - Les éléments spécifiques du développement durable .....	17
1.1. La viabilité environnementale et écologique .....	17
1.2. La viabilité sociale .....	18
1-3 La viabilité économique.....	18
2 - Système de développement durable .....	19
2.1. La croissance zéro de la stratégie de l'écodéveloppement.....	19
2.2. Le système actuel .....	20
Chapitre III -Politique de développement durable .....	22
Section 1 : Valorisation des ressources collectives et abondantes .....	22
1 - Méthode .....	22
2 - Interprétations .....	23
2.1. Valeurs économiques directes .....	23
2.2. Valeurs économiques indirectes.....	23
2.3. Valeur d'existence ou valeurs intrinsèques .....	24
Section 2 : Gestion des ressources environnementales et naturelles.....	25
1 - La comptabilité de l'environnement .....	25
1.1. Notion de dépense et coûts en environnement .....	26
1.2. La saisie comptable .....	26
Section 3 : Création d'une société capable de soutenir le processus de.....	28
développement durable .....	28
1- Mode de consommation durable.....	28
2 - Stratégie pour l'amélioration durable de la qualité de vie .....	29

Chapitre IV : Les instruments de la politique de développement durable .....	30
Section 1 : Principe de base - Le PPP. ....	30
Section 2 : Les instruments à caractère contraignant et inactif .....	31
1 - Les principaux instruments réglementaires .....	31
2 - Les instruments économiques .....	32

## **PARTIE II : APPROCHE PRATIQUE - Les instruments appliqués dans la Région ITASY**

Chapitre I : Description de la Région Itasy .....	35
Section 1 : Situation géographique.....	35
Section 2 : Cadre général de l'économie.....	36
1 - Les secteurs de production.....	36
1.1. Les activités agricoles .....	36
1.2. Les activités d'élevage .....	38
1.3. Les activités de pêche.....	38
1.4. Les autres secteurs économiques porteurs .....	38
2 - Situation économique.....	38
2.1.La répartition démographique : .....	39
2.2. La commercialisation des produits :.....	39
2.3.Les infrastructures : .....	39
Section 3 : Généralité sur l'environnement.....	40
1 - Cadre naturel .....	40
2 - L'état de l'environnement :.....	41
3 - Les problèmes liés à l'environnement et aux ressources naturelles : .....	41
Chapitre II :Politique et instruments adoptés pour le développement durable .....	43
Section 1- Enoncé de la politique.....	43
1 - Objectifs .....	43
2 - L'axe Stratégique .....	43
Section 2 Les moyens et instruments de mise en œuvre de la politique .....	44
1- Présentation globale du PAE .....	45
1.1. Les objectifs généraux du PAE .....	45
1.2. Les programmes .....	45
2 - Les instruments régionaux en faveur de l'environnement.....	47
2.1. Le déboisement et les feux de brousse .....	47
2.2. La dégradation des lacs .....	48
2.3. Problème d'irrigation .....	49
Chapitre III : Analyse et suggestions .....	50
Section 1 : Analyse des principes directeurs du développement .....	50
1- Problématique de développement .....	50
2 - Les principes directeurs du développement .....	51
3 - Les contraintes et menaces.....	52
Section 2 : Critiques et suggestions.....	53
1 - Critiques .....	53
2 - Suggestions .....	53
2.1. Suggestions relatives aux ressources forestières.....	54
2.2. Suggestions relatives aux ressources halieutiques .....	54
2.3. Sensibilisation de la population.....	55

## **CONCLUSION**

## **GLOSSAIRE**

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **ANNEXES**